

# GUIDE ALIMENTATION



FONDATION



AGIR POUR L'INNOVATION SOCIALE

Photos Christophe Goussard/ Réseau Cocagne  
et Marché sur l'eau

La Fondation Macif a une ambition forte : agir pour l'innovation sociale afin d'accompagner celles et ceux qui imaginent des réponses nouvelles aux besoins sociaux non satisfaits.

Pour accomplir au mieux cette mission, la Fondation Macif a souhaité outiller ses collaborateurs internes afin de permettre à chacune et chacun de cerner les enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Tel est l'objectif majeur de ce guide.

L'alimentation est une question vaste, complexe, fondamentale, quotidienne et universelle.

L'alimentation touche l'humain et la planète, les collectivités territoriales comme les entreprises privées.

L'alimentation est donc un sujet, par essence, porteur et générateur d'innovation sociale.

Loin de constituer une encyclopédie exhaustive sur la problématique de l'alimentation, ce guide a été conçu comme un outil d'aide à l'action. Il doit vivre, servir de base à l'échange, être partagé avec les acteurs des territoires. Il est un premier pas, une première pierre pour donner envie d'aller plus loin, d'innover, de penser coconstruction et projets, partenariats et territoire.



Ce guide a été conçu en collaboration avec Hélène Doutriaux et Juliette Desloires, de l'agence Thelema, que nous remercions pour leur contribution efficace et leur production de qualité.

## Table des matières

Table des matières .....	4
Introduction.....	5
1. Enjeux .....	6
1.1 Enjeux environnementaux.....	6
1.1.1 Alimentation et énergie.....	6
1.1.2 Changement climatique .....	7
1.1.3 Eau .....	9
1.1.4 Déchets.....	9
1.1.5 Biodiversité.....	11
1.2 Enjeux territoriaux .....	13
1.2.1 Surfaces agricoles .....	13
1.2.2 Le développement du local .....	14
1.3 Défis alimentaires à relever à horizon 2050 .....	16
1.4 Alimentation et santé publique .....	18
1.5 Contexte français et européen .....	19
2. Notions et acteurs clefs .....	21
2.1 Les types d'agriculture .....	21
2.1.1 L'agriculture conventionnelle ou intensive .....	21
2.1.2 Les agricultures durables.....	21
2.2 Les labels .....	24
2.2.1 Les labels officiels .....	24
2.2.2 Marquage volontaire faisant l'objet d'un contrôle indépendant.....	27
2.2.3 Marque privée ou auto-déclaration .....	30
2.3 Les acteurs .....	31
2.3.1 Les acteurs publics.....	32
2.3.2 Les syndicats agricoles.....	33
2.3.3 Les associations agricoles.....	34
2.3.4 Les associations environnementales.....	35
2.3.5 Autres associations.....	35
2.3.6 Les Fondations.....	36
3. Fiches thématiques.....	38
3.1 Espace agricole.....	38
3.2 Distribution .....	46
3.3 Consommation.....	48
3.4 Fin de vie .....	51
3.5 Fiches transverses.....	52
4. Bibliographie.....	54
5. Glossaire .....	57

## Introduction

L'alimentation est une thématique transverse, aux enjeux multiples.

Elle est d'abord un acte quotidien indispensable à notre survie.

L'alimentation est également une source de développement économique. En France, l'industrie agroalimentaire a généré 147 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2010. C'est le premier secteur industriel national ; il constitue un atout majeur du commerce extérieur français et emploie 415 000 salariés, ce qui fait de lui le premier employeur industriel. A cela, on peut ajouter les emplois du secteur agricole et de la distribution. L'alimentation est donc globalement un puissant levier de développement territorial.

L'alimentation est aussi un héritage culturel et un art de vivre. Ainsi en France, elle occupe un statut particulier et menacé, comme l'a souligné le *Plan Nutrition Santé*, par les évolutions socioculturelles. On peut parler d'un patrimoine culinaire national, ce qu'a d'ailleurs reconnu l'*Unesco* en classant le repas français au patrimoine immatériel de l'*Unesco* en 2010.

Elle représente enfin notre attache la plus directe à la nature, qui fournit l'essentiel de nos aliments. Elle est par conséquent étroitement liée à la plupart des problématiques environnementales auxquelles nous sommes confrontés : changement climatique, surexploitation des ressources marines, déforestation, pollution des eaux, appauvrissement des sols, destructions de paysage, etc.

En raison de cette transversalité, l'alimentation est un sujet majeur du développement durable : elle pose des questions d'ordre à la fois social (garantir un accès égal à une nourriture de qualité), environnemental (produire pour tous en respectant les écosystèmes naturels) et économique (fournir des emplois de qualité et développer les territoires.)

# 1. Enjeux

## 1.1 Enjeux environnementaux

### 1.1.1 Alimentation et énergie

Du champ à l'assiette, notre alimentation est devenue au cours du 20<sup>ème</sup> siècle très dépendante de l'énergie.

Côté agricole, l'intensification des modes de production a abouti à des consommations d'énergie sans précédent. L'agriculture française représente ainsi 7% de la consommation énergétique finale nationale, les principaux postes de consommation étant l'utilisation de carburants, d'engrais, de produits phytosanitaires ainsi que les aliments pour bétail<sup>1</sup>. L'élevage représente d'ailleurs une source de consommation énergétique particulièrement significative, générant à la fois des consommations directes (fuel des tracteurs, gazole des déplacements, et consommation des bâtiments principalement) et indirectes (consommations liées à la fabrication, au conditionnement et à l'acheminement des aliments pour bétail.) L'importante consommation de produits carnés caractéristiques des pays développés pose donc problème à la fois en termes de consommation énergétique mais également en termes d'usage des sols. Ainsi, selon les cas, il faut 4 à 17 calories végétales pour produire une calorie animale, le rendement calorifique de la viande bovine étant le plus médiocre<sup>2</sup>. En réduisant notre consommation de viande, certaines surfaces agricoles, cultivées pour produire de l'alimentation pour bétail, pourraient donc être réaffectées à l'alimentation humaine.

Dans ce contexte, la production d'agrocarburants semble être un moyen salubre d'alléger la dépendance énergétique du secteur. Pour autant, on est loin d'une solution miracle : en monopolisant des surfaces agricoles, les agrocarburants dits de première génération imposent de faire un choix entre indépendance énergétique et indépendance alimentaire, les surfaces agricoles françaises ne permettant pas d'atteindre ces deux objectifs. A l'échelle internationale, la production d'agrocarburants pose d'autres problèmes majeurs tels que la déforestation.

Mais l'agriculture n'est pas la seule étape du cycle de vie alimentaire dépendante de l'énergie. Le transport est ainsi une étape significativement consommatrice, nos produits venant aujourd'hui des quatre coins du monde et voyageant parfois en avion, un moyen de transport particulièrement énergivore ! Les distances toujours plus longues parcourues par nos aliments (un yaourt à la fraise peut ainsi parcourir 9000km avant d'arriver dans notre cuisine<sup>3</sup>) s'expliquent par différentes raisons mais la consommation de produits hors saison et la recherche de coûts de production compétitifs participent très largement au phénomène.

---

<sup>1</sup> Rapport d'information du Sénat, Yvon Collin, *Le défi alimentaire à horizon 2050*, 2012

<sup>2</sup> Rapport d'information du Sénat, Gérard Bailly, *Situation et avenir du secteur de la viande bovine en France*, 2011

<sup>3</sup> Source: Ademe

Le conditionnement et la fin de vie des aliments ne sont pas non plus des étapes à négliger du point de vue de la consommation d'énergies fossiles : nos emballages, dont la durée de vie est souvent très limitée, sont nombreux et majoritairement fabriqués à partir de matières plastiques.

Enfin, nos déchets alimentaires végétaux peuvent être considérés comme consommateurs d'énergie lorsqu'ils ne sont pas compostés. Ces déchets sont en effet composés majoritairement d'eau : leur incinération ne produit donc aucune énergie mais en consomme au contraire.

En conclusion, l'alimentation dans son ensemble est fortement consommatrice d'énergie, et en particulier d'énergies fossiles. Or, il est établi que ces énergies fossiles sont disponibles en quantités limitées et que leurs prix, sous l'effet d'une réduction progressive des stocks et d'une augmentation de la demande mondiale, vont mécaniquement augmenter dans les prochaines années. Ainsi, le FMI envisage un doublement des prix du pétrole à horizon 2020. Ce renchérissement de l'énergie remet en question les fondamentaux de notre alimentation, basés sur le postulat d'une énergie abondante et bon marché. Afin de préserver la rentabilité des exploitations, de limiter la tension sur les prix agricoles et d'être capable de répondre à une demande croissance (cf. 1.3.1), il est impératif de réduire la dépendance de notre alimentation aux énergies fossiles. De nombreux leviers existent et sont notamment explorés dans les fiches transverses n° 15 *Circuits Courts* et n°16 *Créer une filière : réhabilitation des circuits courts, production d'énergie autoconsommée sur l'exploitation (méthanisation ou agrocarburants dits de deuxième génération – voir fiche n°8 *Anticiper la raréfaction des énergies fossiles*)*, exploitation de variétés moins gourmandes en énergie, réduction de la consommation de viande, etc.

### 1.1.2 Changement climatique

Phénomène naturel, l'effet de serre s'est fortement accentué au cours du 20<sup>ème</sup> siècle du fait d'une augmentation sans précédent des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. La grande majorité des scientifiques considère que l'activité humaine est responsable de cette augmentation, principalement du fait de l'utilisation d'énergies fossiles.

Le réchauffement planétaire a été sensible sur le dernier siècle et à ce jour, les experts s'accordent pour dire qu'une hausse de 2°C de la température moyenne à horizon 2100 est probable<sup>4</sup>, malgré les engagements pris par les états au sommet de Cancun en 2010. Pour que ces engagements soient respectés, il faudrait en effet que les émissions mondiales diminuent dès 2020, ce qui semble illusoire. L'enjeu est donc désormais d'enrayer l'augmentation des émissions de GES de manière à éviter le pire, c'est-à-dire une augmentation de 4°C, qui pourrait avoir des conséquences dramatiques et irréversibles pour le climat. (NB : pour mémoire, 5°C est la différence de température moyenne entre le dernier maximum glaciaire, il y a 18 000 ans et notre ère.)

---

<sup>4</sup> Agence Internationale de l'Energie, "Prospect of limiting the global increase in temperature to 2°C is getting bleaker", <http://www.iea.org>, 30 mai 2011; Joeri Rogelj et al., "Emission pathways consistent with a 2°C global temperature limit", *Nature*, 23 octobre 2011

De sérieux changements sont donc à entreprendre et l'alimentation est concernée au premier chef. Le secteur agricole est en effet à l'origine de 33% des émissions de GES d'origine humaine, la majorité de ces émissions résultant de la consommation d'énergies fossiles en agriculture et de l'utilisation d'engrais azotés. Là encore, le cas de l'élevage est à distinguer. Il représente à lui seul 18% des émissions mondiales<sup>5</sup>, ces émissions étant étroitement liées à l'importante consommation d'énergie du secteur. La déforestation induite par l'élevage alourdit encore ce bilan : la production de soja particulièrement, largement utilisé en alimentation animale, est en augmentation au détriment de la forêt amazonienne.

Au-delà de la production agricole, les autres étapes du cycle de vie alimentaire ont également un impact sur le réchauffement climatique, étant consommatrices d'énergies fossiles (cf. supra.) Nos choix en matière de pratiques agricoles, de transport et d'aliments consommés peuvent donc être lourds de conséquences en termes de changement climatique. Ainsi, l'huile de palme peut contribuer à la déforestation et donc au changement climatique, si elle ne provient pas d'une filière d'exploitation responsable. De même, la consommation fréquente de viande de bœuf a un impact significatif en termes d'émissions de GES. Enfin, choisir des aliments produits à proximité est un levier de lutte contre le changement climatique. En effet, chaque année, l'importation de fruits et légumes représente à elle seule près d'un million de tonnes de CO<sub>2</sub><sup>6</sup>.

L'impact de l'alimentation sur le changement climatique est donc important et l'ensemble des secteurs associés devront à ce titre participer à l'effort de réduction des émissions de GES initié par de nombreux pays et notamment par la France, qui s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de GES d'un facteur 4 à horizon 2050. Mais ce n'est pas seulement parce qu'elle est à l'origine d'un important volume d'émissions de GES que l'alimentation est concernée par le réchauffement global. C'est aussi parce qu'elle en subira particulièrement les effets, car le changement climatique aura pour effet de modifier sensiblement localement les conditions de culture, notamment la température et l'hydrométrie. Cela aura au moins pour conséquence de remettre en question la répartition géographique des cultures actuelles, les effets du changement climatique pouvant différer d'une variété à l'autre.

Si la France pourrait être épargnée par d'autres conséquences telles que la montée des eaux ou des événements climatiques extrêmes, elle pourrait subir des effets indirects du changement climatique, tels qu'un déséquilibre accru entre offre et demande alimentaire. Dans ces conditions, il est à la fois important de limiter le réchauffement global et de chercher à l'anticiper localement, puisque nous avons aujourd'hui la certitude d'avoir à l'affronter (cf. supra.)

Les actions qui permettent d'alléger l'impact climatique de l'alimentation sont évoquées dans les fiches n°6 *Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement* et n°8 *Anticiper la raréfaction des énergies fossiles*. Celles qui traitent de l'anticipation du changement climatique sont évoquées dans la fiche n°7 *Anticiper le changement climatique*.

---

<sup>5</sup> Rapport d'information du Sénat, Gérard Bailly, *Situation et avenir du secteur de la viande bovine en France*, 2011

<sup>6</sup> Fondation pour la Nature et l'Homme, *Guide de la restauration collective responsable*, 2011

### 1.1.3 Eau

L'alimentation est dépendante de l'eau à plusieurs niveaux.

D'abord en termes de consommation directe car l'eau fait partie intégrante de notre alimentation quotidienne.

Ensuite au niveau de la production agricole dans le monde, où plus de 70% de l'eau est consommée par l'agriculture, qui constitue de loin le secteur le plus consommateur. Là encore, on peut distinguer les types de production, inégalitaires en matière de consommation d'eau : ainsi, il faut 1 160 litres d'eau pour fabriquer un kilogramme de blé, 790 litres pour fabriquer un litre de lait et 13 500 litres pour fabriquer un kilogramme de bœuf<sup>7</sup>.

En France, l'agriculture représente environ 14% des prélèvements totaux, avec d'importantes variations saisonnières. Elle joue parallèlement un rôle important en termes de reconstitution des réserves hydriques car les surfaces cultivées drainent globalement davantage d'eau que les prairies naturelles, les landes ou les forêts.

Les importants besoins en eau de l'agriculture posent aujourd'hui question, une récente étude menée par Météo-France alertant sur l'aggravation probable des sécheresses agricoles au cours du 21<sup>ème</sup> siècle. Le secteur a déjà souffert d'épisodes de sécheresse (en juin 2011, 80% des nappes phréatiques étaient à un niveau inférieur à la normale.) Il s'agit désormais de modifier les pratiques culturales, d'identifier des variétés résistantes au stress hydrique et de trouver des alternatives de stockage d'eau.

Au-delà de la quantité qu'elle consomme, l'agriculture a également un impact sur la qualité de l'eau. Ainsi, l'utilisation massive d'engrais azotés en agriculture dite conventionnelle est à l'origine d'une importante pollution des nappes phréatiques. Ces engrais augmentent la concentration de nitrates dans le sol, lesquels sont rapidement entraînés par l'eau dans les couches inférieures du sol (phénomène de lixiviation, plus couramment appelé lessivage) et *in fine* dans les nappes. Cette problématique est tout particulièrement ciblée par la directive européenne « Nitrates ».

La problématique de l'eau est traitée de manière indirecte dans ce guide, *via* les fiches n°1 *Encourager la protection des espaces agricoles* et n°6 *Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement*.

### 1.1.4 Déchets

Les déchets alimentaires sont de plusieurs ordres. On peut ainsi distinguer les déchets qui ne devraient pas en être, c'est-à-dire qui pourraient être consommés sans préjudice pour la santé – cette catégorie regroupe les pertes et le gaspillage alimentaire – et le reste des déchets alimentaires, constitué majoritairement d'emballages et de résidus alimentaires (épluchures, graisses, etc.)

---

<sup>7</sup> Rapport d'information du Sénat, Gérard Bailly, *Situation et avenir du secteur de la viande bovine en France*, 2011

Cette dernière catégorie de déchets a connu une croissance rapide ces dernières décennies sous l'effet d'évolutions démographiques et technologiques. La taille des ménages a progressivement diminué avec une augmentation sensible du célibat et des familles monoparentales : de 3,2 en 1960, elle est passée à 2,3 en 2005. En réaction à cette évolution, l'industrie agroalimentaire a développé les formats individuels (sachets, bouteilles, etc.). Parallèlement à ce phénomène, le temps moyen consacré au repas a été significativement réduit avec le développement de modes de consommations rapides (snacking, plats préparés, etc.).

Cette double évolution a eu pour conséquence une augmentation significative des déchets ménagers, dont le tonnage a doublé entre 1960 et 2003<sup>8</sup>, ces déchets pouvant être des sources de pollution importante et durable lorsqu'ils ne sont pas collectés (pollution des paysages, dangers potentiels pour la faune aquatique, etc.).

Si la part des emballages dans les déchets ménagers a baissé significativement entre 1993 et 2007, des efforts restent néanmoins à faire pour limiter en amont la production de déchets d'emballages *via* l'éco conception des produits et le développement du vrac par exemple. La valorisation des déchets est également un axe de progression; un des engagements du Grenelle étant notamment d'atteindre en 2012 un taux de recyclage global à 75%. Les autres déchets alimentaires (hors gaspillage) peuvent également être valorisés, qu'ils soient compostés ou méthanisés : ces modes de valorisation permettent à la fois de produire de l'engrais organique et/ou de l'énergie et de limiter les pertes d'énergie liées à l'incinération des déchets organiques (cf. supra).

Ces déchets ne sont pas uniquement le fait des particuliers mais sont produits tout au long du cycle de vie alimentaire, notamment lors des phases de production (produits défectueux ou sous-produits) et de transformation. A titre d'exemple, une unité de méthanisation a ainsi été installée par la coopérative Copalis et la société Agriopale Services au port de Boulogne-sur-Mer, qui concentre une grande quantité de déchets de pêche. Cette unité devrait permettre de valoriser chaque année, avec d'autres déchets organiques, 10000 tonnes de résidus issus de la transformation du poisson.

Mais les pertes et le gaspillage alimentaires restent la principale source de déchets. Selon le *Forsight* britannique, ils représenteraient la moitié de la production alimentaire mondiale. Les consommateurs finaux en sont pour partie responsables : ainsi, un français jette en moyenne chaque année 7kg de nourriture non consommée et encore sous emballage. Des achats surdimensionnés, des portions trop importantes, une mauvaise lecture des dates de consommation et une culture du jetable sont autant d'explications possibles. Mais les particuliers ne sont pas les seuls fautifs : le gaspillage alimentaire sévit également en restauration collective et plus encore en restauration commerciale. D'autres secteurs sont également impliqués, tels que la grande distribution qui génère nombre d'invendus et dont on a observé que le niveau de gaspillage est corrélé au chiffre d'affaires et au nombre d'employés<sup>9</sup>. Enfin, les pertes peuvent également être importantes au niveau de la production, du fait des mauvais calibres ou des mécanismes de retraits agricoles.

---

<sup>8</sup> Source : Eco-emballages

<sup>9</sup> Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, *Pertes et gaspillages alimentaires - Marges de manœuvre et verrous au stade de la remise directe au consommateur (distribution et restauration) et en restauration collective*, Novembre 2011

Ces produits consommables pourraient faire l'objet d'un don, être compostés ou méthanisés, ce qui n'est pas encore systématique.

Ce gaspillage a de quoi étonner, lorsqu'on sait que près d'un milliard d'hommes souffrent de la faim et que nous devons faire face à une forte hausse de la demande alimentaire à horizon 2050. Il dérange d'autant plus qu'il est lui-même la source de gaspillages indirects, des intrants et des écosystèmes étant utilisés et dégradés en vain pour produire ces aliments.

NB : l'année 2014 sera l'année européenne de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ces problématiques sont envisagées sous un angle pratique dans les fiches n°8 *Anticiper la raréfaction des énergies fossiles*, n°10 *Contribuer à la réduction des emballages* et n°14 *Lutter contre le gaspillage alimentaire*.

### 1.1.5 Biodiversité

L'alimentation dépend fortement de la biodiversité, à l'origine de nos cultures, de notre pêche et de notre élevage. Nous lui devons la variété de ce que nous mangeons et elle contribue largement à la production de nos aliments (cf. infra). Mais si l'alimentation dépend de la biodiversité, elle contribue aussi lourdement à sa perte, en provoquant la fragilisation voire la disparition de certaines espèces et en détériorant les écosystèmes.

Sous l'effet conjugué des sélections variétales et de la standardisation de notre alimentation, le nombre d'espèces destinées à la consommation humaine a ainsi considérablement diminué au cours du siècle dernier. Sur 7000 espèces de plantes cultivées par l'homme depuis les débuts de l'agriculture, 3 (le riz, le blé et le maïs) contribuent aujourd'hui à 50% de l'énergie diététique consommée dans le monde. Même constat du côté des espèces animales : sur les 30 à 40 espèces de mammifères et d'oiseaux, domestiquées pour la production alimentaire (sur 15 000 recensées), moins de 14 fournissent 90% du commerce mondial de la production animale<sup>10</sup>. Le cas Golden est exemplaire de cette érosion car cette variété représentait 80% du marché de pommes en 2010.

Cette standardisation provoque la disparition progressive de certaines espèces, ce qui peut avoir des effets pernicieux sur la résilience des exploitations. La diversité est en effet un excellent facteur de résistance aux variations de l'environnement et de bonne santé de l'écosystème agricole : les différentes espèces ne sont pas sensibles aux mêmes pathogènes, développent des stratégies d'adaptation différentes, n'exploitent pas les mêmes nutriments dans le sol, etc. Utiliser différentes variétés dans le temps (rotations culturales) et dans l'espace (culture simultanée de plusieurs variétés sur une même parcelle) permet donc de lutter contre des attaques récurrentes de ravageurs et un appauvrissement accéléré des sols, tout en renforçant à terme la productivité de l'exploitation. Dans le cas des céréales par exemple, on a montré que les associations de variétés avaient un effet bénéfique à la fois sur la productivité et sur la qualité de la récolte.

---

<sup>10</sup> PNUE, Convention sur la diversité biologique, *Biodiversité et Agriculture – Protéger la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire*, 2008

Enfin, préserver la diversité des espèces permet de disposer de variétés potentiellement capables de s'adapter à des changements d'environnement, ce qui est un avantage non négligeable dans un contexte de perturbation climatique. Sur ce point, voir les fiches n°6 *Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement* et n°7 *Anticiper le changement climatique*.

Mais la perte de diversité dans les variétés cultivées n'est pas la seule cause d'érosion de la biodiversité. La production de nos aliments induit parfois une surexploitation des ressources qui joue elle aussi un rôle significatif. Le cas de la pêche est à ce titre particulièrement parlant ; le développement de la pêche industrielle, la pêche illégale et le non-respect des périodes de reproduction ont abouti à une surexploitation de 25% des stocks évalués. De plus, cette surexploitation de la ressource halieutique est la source d'un immense gaspillage : les rejets par dessus-bords constituent 30% de ce qui est pêché (poissons trop petits, dont la capture était non désirée) et 25% des captures à des fins d'alimentation animale<sup>11</sup>. D'où l'urgence de favoriser une pêche durable, en soutenant des labels tels que le *Marine Stewardship Council* et en veillant à privilégier des espèces dont les stocks ne sont pas en danger. Le site [www.mrgoodfish.com](http://www.mrgoodfish.com) est précieux de ce point de vue et permet au consommateur d'identifier ces espèces.

La pollution et la destruction des habitats naturels sont d'autres sources majeures d'érosion de la biodiversité associées à l'alimentation. La conversion de terres, et notamment de zones humides, en terres agricoles ainsi que le drainage des terres contribuent à ce phénomène. L'homogénéisation des paysages agricoles et le regroupement des parcelles à des fins de mécanisation ont également été à la source d'importantes destructions d'habitats, en entraînant la disparition de haies, de bois et de terres humides.

Parallèlement, les pratiques de l'agriculture intensive ont conduit à de fortes pollutions des milieux naturels. L'utilisation excessive de produits phytosanitaires sur les parcelles agricoles a ainsi des effets néfastes tant sur la santé des espèces que sur leurs habitats (raréfaction de la nourriture, disparitions d'abris, etc.). La prolifération d'algues vertes sur les côtes bretonnes est un exemple célèbre des conséquences possibles d'une utilisation excessive d'engrais azotés<sup>12</sup>. Ce phénomène, appelé eutrophisation, a pour effet d'appauvrir progressivement le milieu en oxygène et d'entraîner localement la mort des organismes aquatiques aérobies.

L'alimentation, *via* l'agriculture et la pêche, a donc de sérieux impacts sur la biodiversité ... et donc sur elle-même. Car la diversité du vivant garantit le bon fonctionnement des écosystèmes naturels et agricoles, lesquels nous rendent de nombreux services, au rang desquels la production agricole bien sûr, mais également la pollinisation, la fertilité des sols, l'épuration des eaux, le contrôle des ravageurs et de l'érosion, etc.<sup>13</sup> Les effets de nos pratiques sur ces services sont déjà sensibles ; en Chine par exemple, les abeilles ont déserté certaines régions suite à l'utilisation massive de pesticides dans les années 80 ...

---

<sup>11</sup> Jean Chaussade, « Assez de surpêche », *Le Monde*, 21 août 2012

<sup>12</sup> Voir sur ce sujet le rapport Chevassus-au-Louis, réalisé à la demande du précédent gouvernement et rendu public en juin 2012.

<sup>13</sup> Pour plus d'informations sur les services rendus par la nature, consulter le Millenium Ecosystem Assessment

En réaction à ce constat, et afin d'alléger dans le même temps la dépendance énergétique du secteur, de nouvelles pistes émergent aujourd'hui, qui laissent la part belle au fonctionnement des écosystèmes. Ainsi, les tenants de l'agriculture écologiquement intensive (cf. Partie II) et de l'agroécologie recommandent de s'appuyer davantage sur les dynamiques naturelles pour augmenter les rendements en limitant les impacts sur l'environnement. D'autres réflexions portent sur le rôle des agriculteurs dans cette valorisation de la biodiversité et des écosystèmes. Ce sont eux qui sont en effet les plus à même de jouer ce rôle de gardien, pour peu que leur savoir-faire soit valorisé. Sur les nouvelles pratiques agricoles et le rôle que peuvent jouer les agriculteurs, voir les fiches n°4 *Dynamiser le rôle économique de l'agriculture dans le territoire*, n°5 *Faciliter l'installation des entrepreneurs agricoles* et n°6 *Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement*.

## 1.2 Enjeux territoriaux

### 1.2.1 Surfaces agricoles

L'alimentation, *via* l'industrie agroalimentaire et le secteur agricole, joue un rôle clef dans la dynamique économique et l'aménagement des territoires. Les surfaces agricoles représentent ainsi plus de 50 % du territoire national. L'ensemble du secteur participe donc fortement au dynamisme des espaces ruraux et à d'autres problématiques clefs telles que la gestion des paysages.

Or, l'étalement urbain menace aujourd'hui les terres agricoles : de 1992 à 2003, 61 100 hectares agricoles ont été colonisés en moyenne par an par l'espace urbain, 26 000 hectares ayant été transformés en «pelouse» et 35 100 artificialisés<sup>14</sup>.

Ce phénomène est doublement problématique. L'artificialisation des sols agricoles est d'une part une cause majeure d'érosion de la biodiversité *via* la destruction et le morcellement d'habitats ; elle est d'autre part préoccupante si l'on considère que les besoins alimentaires sont amenés à augmenter considérablement d'ici 2050 (cf. I. 1.3).

La profession agricole en subit par ailleurs les effets car l'étalement urbain a un effet inflationniste sur les prix du foncier. Ceux-ci constituent dès lors un frein sévère à l'installation de nouveaux exploitants, en particuliers de jeunes. L'artificialisation des sols a donc pour conséquence d'éroder progressivement l'emploi agricole, ce qui est préoccupant dans un contexte de vieillissement et de réduction de la population active du secteur.<sup>15</sup>

Face à ces problématiques, des solutions existent. Un premier levier consiste à protéger les surfaces agricoles lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme tels que les *Schémas de COhérence Territoriale (SCOT)* ou les *Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)*. Des acteurs associatifs, tels que *Terres en Villes*, promeuvent ainsi la protection et la gestion concertée des espaces périurbains et notamment agricoles. D'autres, tels que *Terres de Liens*, facilitent l'installation de jeunes entrepreneurs agricoles porteurs de projets respectueux de l'environnement *via* une foncière, qui constitue un outil efficace de protection des terres agricoles.

---

<sup>14</sup> Terres en villes et Certu, *Comment bien prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCOT*, 2010

<sup>15</sup> Sur ce point, consulter les résultats du recensement agricole 2010 ainsi que le *Graphagri France 2011*, réalisé par le Ministère de l'agriculture.

La location de terres pour encourager des projets d'agriculture durable, et notamment la transition vers l'agriculture biologique, est encore un mécanisme possible. Il est actionnable par des associations et par des communes rurales ou des communautés de communes, qui ont des marges de manœuvre *via* leurs réserves foncières et leur rôle dans le choix de la destination de ces terres. Néanmoins, la disponibilité des terres agricoles et le soutien à l'activité ne sont pas les seuls déterminants de l'installation de nouveaux exploitants en milieu rural. En parallèle, il sera tout aussi important de veiller au bien-être et à la qualité de vie en milieu rural, qui passent par des échanges avec les populations urbaines, une égalité d'accès aux transports, aux loisirs et à la culture, etc.

La question du foncier agricole est évoquée dans les fiches n°1 *Encourager la protection des espaces agricoles* et n°3 *Promouvoir l'agriculture urbaine*.

Les actions possibles pour favoriser l'installation de jeunes entrepreneurs agricoles sont évoquées dans les fiches n°2 *Renforcer les échanges entre milieux urbains et agricoles* et n°5 *Faciliter l'installation des entrepreneurs agricoles*.

### 1.2.2 Le développement du local

Si l'approvisionnement des consommateurs a été le fait quasi exclusif des grands distributeurs ces dernières décennies, avec une répartition de la valeur ajoutée peu favorable aux producteurs, de nouvelles voies émergent aujourd'hui. Les circuits courts se redéveloppent rapidement et sous diverses formes : ventes à la ferme, paniers issus de l'agriculture paysanne avec les AMAP ou encore systèmes de paniers « numériques », avec le développement d'initiatives telles que *La ruche qui dit oui*<sup>16</sup>. En 2010, 19% des exploitations agricoles commercialisaient en circuits courts, diversifiant ce faisant leurs modes de commercialisation et leurs débouchés. Cette évolution varie cependant selon l'âge des exploitants et le type de production ; elle est plus répandue chez les jeunes agriculteurs (22% des exploitations), très fréquente dans les exploitations spécialisées en légumes, fruits et fleurs mais moins systématique dans les exploitations dédiées à l'élevage bovin ou porcin (10% des exploitations).

Certaines évolutions réglementaires devraient renforcer cette évolution. Le code des marchés publics en est un bon exemple : le critère de proximité y était auparavant considéré comme illicite. Depuis le décret du 25 août 2011, il est désormais possible de mentionner « les performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture » comme critère de choix des marchés, ce qui ouvre de belles perspectives aux circuits courts.

Pourquoi un tel engouement pour le local et la proximité ? Car les vertus des circuits courts sont nombreuses. Ils permettent d'abord, comme évoqué plus haut, de sécuriser et de diversifier les revenus des producteurs. Ces retombées économiques peuvent même être indirectement renforcées par des initiatives découlant d'une même philosophie de valorisation de l'espace agricole : agrotourisme, visites de sites et d'exploitation, etc.

---

<sup>16</sup> Cette association développe des ruches numériques par quartier. Elles sont créées et gérées par des particuliers rémunérés pour ce service. Les adhérents de la ruche passent commande en ligne à des producteurs locaux et viennent chercher leurs paniers dans un lieu de distribution situé à proximité.

Sur ce point voir la fiche n°4 *Dynamiser le rôle économique de l'agriculture dans le territoire*. Cette dynamique ne peut être que bénéfique, lorsque l'on sait que l'Insee considère comme pauvre un quart des paysans parmi ceux qui ont déclaré des revenus positifs en 2010 (NB : le taux de pauvreté moyen est de 13 % en France.)

Ce mode de distribution permet également de limiter l'impact environnemental de l'alimentation : en réduisant les kilomètres parcourus par les aliments, il allège notre dépendance aux énergies fossiles. A noter toutefois qu'afin que le bilan en termes d'énergie consommée et de gaz à effet de serre émis reste positif, les variétés doivent être adaptées au climat local et la distribution optimisée. Ainsi, cultiver des tomates à Londres peut avoir un « coût carbone » plus élevé que celui de tomates produites dans le sud de la France et expédiées à Londres. De même, l'approvisionnement direct à la ferme peut devenir problématique s'il génère trop de déplacements individuels. Il est donc préférable qu'une plateforme de distribution, commune à tous les producteurs, permettent aux consommateurs finaux de grouper leurs déplacements. De ce point de vue, le fonctionnement en *AMAP*, et celui des paniers de manière plus générale, est intéressant.

Autre avantage : les circuits courts augmentent la résilience des communes urbaines. Certaines villes deviennent même productrices dans une certaine mesure, avec la conversion de terrains municipaux, le lancement de jardins ouvriers ou encore la conversion de certaines toitures végétalisées en potagers. Précurseur de ce point de vue, la commune de Mouans-Sartoux a ainsi converti des terres communales en terres agricoles et embauché une agricultrice. (Sur les questions d'agriculture urbaine voir la fiche n°3 *Promouvoir l'agriculture urbaine*. L'agriculture périurbaine, renvoyant à des problématiques de protection des terres agricoles, est indirectement traitée dans la fiche n°1 *Encourager la protection des terres agricoles*).

Les circuits courts offrent de plus une réponse tangible à une exigence de transparence croissante des consommateurs. En limitant le nombre d'intermédiaires, les circuits courts leur permettent d'obtenir des réponses à des questions d'ordre social, environnemental et sanitaire, récurrentes aujourd'hui et qui se cristallisent notamment dans les débats sur l'alimentation en restauration collective. Du fait des quantités cuisinées et de son caractère social, la restauration collective peut d'ailleurs devenir un levier de choix pour favoriser une agriculture locale respectueuse de l'environnement tout en améliorant la qualité gustative de ses plats. Voir sur ce point la fiche n°11 *Promouvoir l'alimentation durable en restauration collective*.

Enfin, en développant un maillage agricole territorial, les circuits courts contribuent à la préservation de spécialités de terroirs, produits d'une construction géographique, historique et culturelle.

Les fiches n°15 et n°16 sont des fiches transverses consacrées aux circuits courts et à la création de filières locales.

Pour plus d'informations sur les enjeux territoriaux liés à l'alimentation, consulter le site du ministère de l'agriculture, le portail public de l'alimentation ([alimentation.gouv.fr](http://alimentation.gouv.fr)) ou encore le dossier Alimentation réalisé par l'Avisé dans le cadre de l'animation du Centre de Ressources essenregion.org qui présente les politiques régionales d'économie sociale et solidaire (ESS).

Créée en 2002 par la Caisse des Dépôts et des grands acteurs de l'économie sociale, cette association a pour but d'accroître le nombre et la performance des initiatives de l'ESS. Dans ce contexte, l'association a constitué en 2012 ce dossier en ligne sur l'alimentation, spécialisé sur les initiatives régionales et à destination des conseils régionaux. Il est disponible à l'adresse suivante : [www.essenregion.org/site/Dossier-alimentation](http://www.essenregion.org/site/Dossier-alimentation)

### 1.3 Défis alimentaires à relever à horizon 2050

On peut souligner en préambule que l'alimentation est déjà un défi actuel : 870 millions d'individus souffrent de sous-alimentation dans le monde et 30% de la population mondiale de malnutrition<sup>17</sup>. Ironie du sort, ce sont majoritairement des paysans qui souffrent de la faim. Ainsi, 80% des victimes de la sous-alimentation sont des ruraux, dont 50% sont des paysans pauvres et 22% des paysans sans terre<sup>18</sup>. La faim dans le monde n'est donc pas uniquement une question de production agricole : c'est également une question de développement, et en particulier de répartition équitable des revenus de l'agriculture. De ce point de vue, la promotion du commerce équitable prend tout son sens.

A horizon 2050, le défi alimentaire sera plus important encore à relever : selon la projection centrale d'évolution démographique de la FAO, nous serons à cette date environ 9 milliard d'individus sur terre, soit 2 milliards de plus qu'actuellement. Or cette projection centrale s'accompagne de scénarios à la hausse et à la baisse, qui situent l'augmentation de la population dans une fourchette comprise entre 7 et 12 milliards d'individus. La question alimentaire pourrait donc se poser de manière beaucoup plus aigue si ce dernier scénario l'emportait.

Mais la question ne se pose pas uniquement en termes de rations alimentaires à fournir : elle se pose également en termes de régimes alimentaires. Ceux-ci évoluent avec le niveau de développement et d'urbanisation (les pays développés et les urbains consomment plus de viandes, de laitages, de produits prêts à consommer, etc.), et peuvent être plus ou moins consommateurs d'énergie et d'espaces agricoles (*cf. rubriques enjeux environnementaux*). L'évolution des régimes alimentaires des pays en développement pourrait donc sensiblement changer la donne en termes de besoins de production. C'est d'ailleurs une variable prise en compte dans les différents scénarios établis pour estimer l'augmentation nécessaire de la production agricole (voir en particulier les scénarios de la FAO et d'Agrimonde).

La question est donc de savoir si nous parviendrons à produire suffisamment pour répondre à ces besoins.

La lutte contre le gaspillage et la modification des régimes alimentaires peuvent constituer de premiers gisements indirects de production, pour les raisons évoquées plus haut (*cf. rubriques enjeux environnementaux*). Néanmoins, cela ne suffira pas : de nombreux experts estiment ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire pourrait générer au mieux une augmentation de 10% de production<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup> FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*, 2012

<sup>18</sup> Rapport d'information du Sénat, Yvon Collin, *Le défi alimentaire à horizon 2050*, 2012

<sup>19</sup> Ibid.

La modification des régimes alimentaires pourrait en revanche alléger très significativement l'effort à entreprendre, sans l'éliminer toutefois. Cela impliquerait que les pays fortement consommateurs de viandes réduisent leur consommation et que les pays actuellement peu consommateurs de produits carnés tels que l'Inde conservent leurs habitudes alimentaires.

La principale variable d'ajustement reste donc la production agricole, qui devra se faire sous deux types de contraintes : les contraintes environnementales (cf. supra) et les conflits d'usage des sols. En effet, l'augmentation de la population mondiale entrainera un besoin accru en logements et en énergie, qui pourrait pour partie être d'origine agricole, si la production d'agrocarburants se poursuit. Les surfaces agricoles pourront être augmentées dans une certaine mesure mais pas suffisamment pour atteindre les niveaux de production nécessaires. La question des rendements se pose donc et remet en cause des pratiques agricoles extensives telles que l'agriculture biologique, qui, malgré ses nombreux avantages (cf. Partie II) peine encore à convaincre en la matière et ne semble pas en mesure de résoudre le problème à l'échelle mondiale<sup>20</sup>.

Mais l'agriculture dite conventionnelle n'est pas satisfaisante non plus, lorsque l'on considère les impacts environnementaux et sanitaires qu'elle génère. Par ailleurs, nous faisons le choix d'écarter des solutions techniquement réalisables telles que la culture d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Massivement répandus aux Etats-Unis, les OGM se heurtent à l'hostilité des opinions publiques européennes. Si leur nocivité pose question<sup>21</sup> mais n'est pas unanimement reconnue, leur dissémination dans les écosystèmes naturels constitue un risque inacceptable.

D'autres pratiques agricoles émergent cependant et pourraient constituer des alternatives intéressantes comme l'agriculture écologiquement intensive (cf. Partie II), qui poursuit ainsi des objectifs de productivité en s'appuyant sur les écosystèmes agricoles<sup>22</sup> et en cherchant à les préserver. La limite identifiée ici est celle du caractère aléatoire de l'augmentation des rendements, dans un contexte où il est nécessaire d'augmenter la productivité agricole à un niveau suffisant.

Il semble donc qu'il n'y ait à ce jour pas de modèle parfait. Il s'agit dès lors de choisir un modèle pertinent en fonction du contexte local et de la production envisagée, et d'accompagner ce choix de fortes décisions politiques de manière à corriger autant que possible les faiblesses identifiées en amont. Ainsi, opter pour l'agriculture écologiquement intensive pourrait s'accompagner d'une condamnation ferme de la production d'agrocarburants, de manière à pouvoir combler des déficits de rendements par des extensions de surfaces agricoles le cas échéant.

En conclusion, la production agricole pourrait répondre aux besoins alimentaires à horizon 2050, avec l'indispensable contribution de l'agriculture des pays en voie de développement et un soutien politique marqué à l'agriculture. Sur ce dernier point, le sénateur Yvon Collin<sup>23</sup> plaide pour une politique mondiale de l'agriculture capable de garantir les objectifs poursuivis en matière de droit à l'alimentation.

---

<sup>20</sup> Ibid

<sup>21</sup> Voir la polémique étude sur la toxicité du maïs OGM NK 603 sur les rats du chercheur français Gilles-Eric Séralini, dont les résultats ont été publiés en septembre 2012.

<sup>22</sup> Voir sur ce sujet le livre de Michel Griffon *Nourrir la planète*

<sup>23</sup> Rapport d'information du Sénat, Yvon Collin, *Le défi alimentaire à horizon 2050*, 2012

## 1.4 Alimentation et santé publique

La sous-alimentation est bien évidemment un sujet majeur de santé publique et son éradication est la raison d'être de nombreuses associations d'aide alimentaire. Mais le fonctionnement actuel de ces dernières, financé à ce jour à hauteur d'un tiers par l'Union Européenne, est menacé. L'arrêt de la cour de justice de l'Union du 13 avril 2011 a en effet remis en question cette dotation en annulant le principe de financement du programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD). Le PEAD avait été conçu en 1987 pour aiguiller les stocks agricoles vers l'aide alimentaire. Aujourd'hui, l'absence de stocks agricoles remet le dispositif en question, avec de lourdes conséquences potentielles. Un compromis d'urgence a donc été trouvé pour préserver le PEAD jusqu'à la fin 2013 et des discussions sont en cours pour la suite. Première conséquence pour les associations de ce secteur : la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement, qui sont aujourd'hui constituées de dons, d'achats subventionnés et de collectes auprès du grand public. Un axe d'action possible : intensifier les récupérations et les partenariats avec les producteurs et les distributeurs. Les fiches n°12 *Promouvoir une alimentation saine pour tous*, n°13 *Promouvoir une éducation à l'alimentation* et n°14 *Lutter contre le gaspillage alimentaire* traitent ces problématiques.

Autre défi alimentaire : la lutte contre les carences, récurrentes chez les personnes en difficulté du fait de la cherté de certains produits frais (viande, fruits et légumes notamment.) Sur ce point, on prend la mesure de l'importance de la restauration collective (et scolaire en particulier), qui fournit parfois le seul repas équilibré quotidien. A l'inverse, certains aliments sont trop consommés et sont à la source d'autres enjeux de santé publique tels que l'obésité, le cholestérol ou les risques cardiovasculaires. Ainsi, « la prévalence de l'obésité et du surpoids chez les enfants et les adolescents a fortement augmenté entre les années 1980 et 2000 en France comme dans la majorité des pays industrialisés » (Afssa, 2008). Il est à noter toutefois que l'alimentation n'explique pas à elle seule l'obésité, dont le développement repose à la fois sur des facteurs biologiques, comportementaux et environnementaux (hérédité, activité physique, offre et marketing alimentaire, etc.). Par ailleurs, selon une récente étude du Credoc, les français de 21 à 34 ans et de plus de 65 ans mangeraient moins bien que les américains au même âge : du fait d'une consommation de fromages, de charcuteries, de viennoiseries et de viande plus élevée, ils assimileraient davantage d'acides gras saturés, qui favorisent le cholestérol et le développement des maladies cardiovasculaires. A apport énergétique identique, ils mangent en revanche moins de sucre que les américains, ce qui explique que le taux d'obésité en France soit de 15% contre 35% aux Etats-Unis.

Enfin, les dérives de l'agriculture intensive, la multitude d'intrants phytosanitaires et alimentaires posent d'autres problèmes majeurs tels que la multiplication des allergies, des risques de cancer ou d'épidémies. « Chaque jour, un enfant de 10 ans avale 128 résidus chimiques différents », c'est le constat dressé par l'association *Génération Futures*, qui a fait analyser en France le menu type d'un enfant par quatre laboratoires indépendants. Les trop célèbres crises de la vache folle et du poulet à la dioxine constituent d'autres exemples emblématiques de ces dérives.

Si la société civile s'est progressivement emparée du sujet de l'alimentation, c'est bien parce qu'elle a conscience de ses implications multiples et directes sur le quotidien. L'un des principaux sujets de préoccupations est de connaître ce que l'on a dans son assiette, à la fois pour s'assurer que les risques pour la santé sont limités au maximum mais également de manière à limiter les risques environnementaux, sociaux et territoriaux qui peuvent découler de nos choix en matière d'alimentation.

### 1.5 Contexte français et européen

Différents outils ont été développés au niveau européen autour de l'alimentation.

D'abord une politique de sécurité alimentaire, développée dans les années 2000 et qui s'appuie sur l'autorité européenne de sécurité des aliments, l'*Efsa*, pour les questions relatives à la santé et à l'hygiène. Cette politique vise « à établir et à faire respecter des normes de contrôle en matière d'hygiène des denrées et produits alimentaires, de santé et de bien-être des animaux, de santé des plantes et de prévention des risques de contamination par des substances externes. »<sup>24</sup>

Ensuite, la célèbre *PAC (Politique Agricole Commune)*, créée il y a 50 ans, qui fixe des orientations en matière agricole et finance des mesures de production, de gestion des ressources naturelles et de diversification de l'économie rurale. Depuis sa création, la *PAC* a connu bon nombre d'aménagements favorables à l'environnement et la réforme prévue pour la période 2014 – 2020 devrait confirmer cette tendance, en amorçant un verdissement du premier pilier consacré au soutien des marchés et des prix agricoles. La diversification des assolements devrait notamment être encouragée, avec des impacts positifs à la clef en termes de qualité des sols et d'usage de produits phytosanitaires. Par ailleurs, le second pilier, dédié au développement des mesures agroenvironnementales (*MAE*), est renforcé. Les *MAE* incitent les agriculteurs à protéger et à améliorer volontairement la qualité environnementale de leurs terres, grâce à des mécanismes de « conditionnalité » qui subordonnent des paiements liés au respect de différentes normes.

L'Europe s'engage par ailleurs en faveur d'une agriculture durable et en particulier d'une agriculture biologique. Un plan d'action européen a ainsi été établi en matière d'alimentation et d'agriculture biologique<sup>25</sup>. Il vise à développer le marché du bio et à améliorer les normes existantes, pour aller vers plus de transparence et gagner la confiance du consommateur.

Enfin, l'Union Européenne s'est dotée du *PEAD, Programme Européen d'Aide aux plus Démunis*, dont le principe a récemment été remis en question (cf. supra 1.4).

Le contexte français est quant à lui largement déterminé par ce contexte européen. On peut d'ailleurs noter que la complexité des dispositifs européens et les principes de concurrence non faussée sont parfois perçus comme des obstacles à la mise en œuvre de projet territoriaux, quand bien même certains programmes européens tels que *Leader* soutiennent des initiatives locales.

---

<sup>24</sup> Source : L'Avise, dossier Alimentation, <http://www.essenregion.org>

<sup>25</sup> Voir sur ce point le site institutionnel européen : [http://ec.europa.eu/agriculture/organic/eu-policy/action-plan\\_fr](http://ec.europa.eu/agriculture/organic/eu-policy/action-plan_fr)

De manière générale, les pouvoirs publics français tendent à encourager les alternatives à l'agriculture intensive. L'actuel ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, a ainsi annoncé pour 2013 un plan en faveur de l'agriculture biologique et une loi sur agriculture et forêts. Cela va dans le sens des engagements du gouvernement précédent : Michel Barnier, ancien ministre en charge de l'agriculture, avait ainsi lancé en 2007 le plan "Agriculture biologique : horizon 2012", qui visait à cultiver en agriculture biologique 6% de la surface agricole française à horizon fin 2012. Cet objectif ne sera pas atteint puisqu'actuellement 3,5% des surfaces sont cultivées en agriculture biologique, mais la dynamique est lancée.

Cette orientation agricole est renforcée par le *Programme National pour l'Alimentation (PNA)* de 2011, dont les objectifs sont « *d'assurer une alimentation à la fois sûre, saine, équilibrée et de qualité, accessible à tous, produite dans des conditions respectueuses de l'environnement et du bien-être animal, tout en étant économiquement viables et socialement acceptables*<sup>26</sup>. » Présenté début 2011 dans la suite de la dernière loi d'orientation agricole, ce plan est un travail interministériel chapeauté par le ministère en charge de l'agriculture. Il couvre un ensemble de problématiques variées ("*maintenir des traditions culinaires et des liens sociaux, permettre l'accès de tous à une nourriture de qualité, garantir la sécurité des aliments et la santé publique, préserver notre modèle agricole, nos industries agroalimentaires et les emplois qu'elles génèrent, tout en s'inscrivant dans une perspective de développement durable*").<sup>27</sup>

Ce plan « s'articule avec d'autres plans tels que le *Programme national nutrition santé (PNNS)* ou le *Programme national d'aide alimentaire (PNAAL)*. Les services déconcentrés du ministère en charge de l'agriculture, les *Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)*, sont chargés de la déclinaison régionale du *PNA* qui consiste en l'élaboration d'un diagnostic régional dans le champ de l'alimentation, la construction d'un plan d'action et l'organisation d'une concertation régionale, avec la constitution d'un comité de pilotage et de suivi du plan (appelé Comité régional de l'offre alimentaire). Chaque région a donc son *Plan régional de l'alimentation (PRALIM)*. »<sup>28</sup>

Par ailleurs, on assiste à une reterritorialisation de l'agriculture. Ainsi, les circuits courts sont mis en avant et ont fait notamment l'objet en 2009 d'un plan d'action national visant à leur développement.<sup>29</sup> Les collectivités territoriales s'emparent également du sujet, jusqu'ici principalement traité par les politiques européennes et nationales et nombre d'acteurs privés, aux premiers rangs desquels le secteur des industries agroalimentaires. Les collectivités territoriales telles que des intercommunalités choisissent en effet d'intervenir et d'élaborer des politiques spécifiques en relation avec l'alimentation et l'agriculture. « C'est le cas de celles réunies au sein de l'association *Terres en ville* qui œuvre à la co-construction de politiques agricoles périurbaines, à la protection et la gestion concertée des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains, au développement des circuits de proximité et la gouvernance alimentaire des agglomérations et à l'amélioration de la prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains par les politiques européennes. »<sup>30</sup>

---

<sup>26</sup> Source : Plan National pour l'Alimentation, 2011

<sup>27</sup> Ibid

<sup>28</sup> Source : L'Avise, dossier Alimentation, disponible sur <http://www.essenregion.org>

<sup>29</sup> Pour plus d'informations sur les contextes français et européen, consulter le site de l'AVISE ([www.avise.org](http://www.avise.org)) ainsi que les sites institutionnels européen ([europa.eu](http://europa.eu)) et français ([alimentation.gouv.fr](http://alimentation.gouv.fr) et [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)).

<sup>30</sup> Source : L'Avise, dossier Alimentation, disponible sur <http://www.essenregion.org>

## 2. Notions et acteurs clefs

Cette deuxième partie présente de façon succincte des acteurs et des notions clefs que l'on retrouve dans les fiches. La majorité des acteurs cités ci-dessous peuvent être considérés comme « récurrents » : ils sont en effet susceptibles d'être consultés quasi systématiquement par la Fondation Macif car ils sont incontournables pour le montage de projets collectifs et en particulier de projets dédiés à l'alimentation.

### 2.1 Les types d'agriculture

#### 2.1.1 L'agriculture conventionnelle ou intensive

L'agriculture conventionnelle s'est développée après les grandes guerres mondiales. Elle est le résultat de l'intégration des progrès de la science (notamment de la chimie) et des progrès de la technique et se caractérise par la volonté de maximiser la production par rapport aux facteurs de production (main d'œuvre et du sol.)

De hauts rendements sont rendus possibles par :

- l'utilisation de produits phytosanitaires (engrais chimiques, traitements herbicides, fongicides, insecticides, régulateurs de croissance, pesticides)
- la spécialisation, qui a pour conséquence l'homogénéisation des terres,
- l'irrigation dans certains cas.

Ce modèle d'agriculture, d'abord développé dans les pays industrialisés, s'est progressivement transplanté dans les pays moins industrialisés. Elle a en effet été considérée comme un moyen efficace pour répondre à une demande alimentaire insatisfaite. L'agriculture conventionnelle est le mode culturel le plus pratiqué au monde mais est aujourd'hui largement remis en question. En effet, les chercheurs constatent actuellement que la pratique prolongée de ce modèle d'agriculture dégrade l'environnement et tue les sols agricoles (érosion, désertification, contamination des eaux, etc.)

#### 2.1.2 Les agricultures durables

Les agricultures dites durables s'appuient sur les fondements du développement durable.

Cela signifie qu'elles doivent répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre le développement des générations futures, en leur garantissant les mêmes chances de progrès. Les agricultures durables tentent donc d'apporter des réponses locales aux questions posées dans une perspective globale.

Il faut rappeler ici que les enjeux agricoles ne se jouent pas seulement sur les parcelles mais aussi autour, avec la mise en place de haies, la préservation des milieux humides et des forêts.

### *Agriculture raisonnée*

L'agriculture raisonnée est un mode de production agricole qui vise à une meilleure prise en compte de l'environnement par les exploitants.

En France, le concept est porté par les pouvoirs publics (ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie) et la promotion est assurée par le réseau *FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement)*. Le *FARRE* définit l'agriculture raisonnée comme "des démarches globales de gestion de l'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations".

Depuis le 10 mai 2001, l'agriculture raisonnée bénéficie d'un cadre légal clair : "les modes de production raisonnés en agriculture consistent en la mise en œuvre, par l'exploitant agricole sur l'ensemble de l'exploitation dans une approche globale de celle-ci, de moyens techniques et de pratiques agricoles conformes aux exigences du référentiel de l'agriculture raisonnée."

Ce référentiel porte sur le respect de l'environnement, la maîtrise des risques sanitaires, la santé et la sécurité au travail et le bien-être des animaux. Une certification est attribuée aux exploitants agricoles respectant les principes de l'agriculture raisonnée.

Pour certains, l'agriculture raisonnée fait déjà partie de l'agriculture durable. Pour d'autres, elle ne remet pas suffisamment en cause les méthodes de l'agriculture traditionnelle intensive en particulier l'utilisation des intrants de l'industrie chimique agricole ainsi que celles des OGM.

### *Agriculture biologique*

Le terme est apparu vers 1950, par opposition au système de production agricole qui s'est mis en place à partir du XIXe siècle, qualifié de chimique en raison de son usage de produits de synthèse. Ce mode d'agriculture se caractérise principalement par le refus d'utiliser des produits «chimiques». Il cherche à renouer avec des pratiques traditionnelles (comme les jachères par exemple.) L'agriculture biologique en France concerne aujourd'hui 5% des exploitations (données 2010.)

L'agriculture biologique est réglementée au niveau international au sein de l'Union Européenne. Le label « bio » a d'abord été défini par le ministère de l'agriculture française puis par la communauté européenne, celui-ci étant moins contraignant que celui-là. Ces labels assurent que les produits sélectionnés ne contiennent aucun élément chimique de synthèse fabriqué par l'homme.

L'obtention de labels est subordonnée aux pratiques suivantes :

- Utilisation de produits (engrais) d'origines naturelles,
- Interdiction, sauf exception, d'intrants d'origine chimique,
- Rotation des cultures,
- Elevages peu intensifs,
- Aucun OGM.

### *Agriculture biodynamique*

Créée en 1924 par Rudolf Steiner, philosophe et scientifique autrichien, l'agriculture biodynamique est proche de l'agriculture biologique. Sa spécificité vient de la prise en compte de l'influence des astres et des rythmes de la nature, ce qui lui vaut d'être souvent jugée ésotérique. Néanmoins, l'agriculture biodynamique connaît un succès grandissant (surtout chez les viticulteurs). Le label Demeter (cf. chapitre sur les labels) certifie les produits issus de l'agriculture biodynamique.

### *Agriculture écologiquement intensive (AEI)*

L'expression a vu le jour lors du Grenelle de l'Environnement en 2007. Il s'agit de pratiques agricoles inspirées de l'agroécologie.

Le principe fondateur est de s'appuyer davantage sur ce que sait faire la nature c'est à dire sur les «services écosystémiques» (services rendus à l'homme par les écosystèmes : qualité du sol, régulation de l'eau, pollinisation, etc. : voir Partie 1.)

L'AEI agit pour :

- Economiser l'énergie, en laissant la nature (vers de terre et microorganismes vivant dans le sol) faire le travail du labour. Cependant, il faut plusieurs années pour installer ce système sur une terre habituellement labourée, ce qui pose le problème de l'aide à l'agriculteur pendant cette période (*voir fiche n°6 – Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement*)
- Fertiliser naturellement le sol en le couvrant à l'aide d'une autre culture après la récolte. Cette culture de couverture utilise le gaz carbonique de l'atmosphère, l'énergie solaire et les pluies d'automne pour produire une biomasse qui se décompose pour faire de l'humus.
- Remplacer les pesticides par une élimination naturelle des ravageurs (lutte biologique)

## 2.2 Les labels

Les descriptions de ces labels proviennent du site [mescoursespourlaplanete.com](http://mescoursespourlaplanete.com) qui, avec le soutien de l'ADEME, a repéré et décrypté plus d'une soixantaine de pictogrammes différents, censés apporter un « plus » pour qui veut consommer responsable, que ce soit d'un point de vue environnemental ou social. Nous avons retenu les labels en lien avec l'alimentation.

### 2.2.1 Les labels officiels

Ces labels sont subordonnés au suivi d'un référentiel et à un contrôle d'un organisme certificateur indépendant.

#### *Le Label Européen*



Ce label porte sur la phase de production agricole. Il ne porte pas sur l'ensemble du cycle de vie et ne dit rien sur les emballages, le transport ou la transformation, pas plus que sur l'équilibre nutritionnel des produits élaborés. Les produits doivent contenir au moins 95 % d'ingrédients issus de l'agriculture biologique sans utilisation de produits chimiques de synthèse, selon des pratiques respectueuses de l'environnement conformément au nouveau règlement européen qui harmonise l'agriculture biologique au niveau communautaire et remplace désormais les règlements ou référentiels nationaux. Les techniques de culture incluent la rotation des cultures, le choix d'espèces et de variétés résistantes aux maladies et adaptées aux conditions locales, l'élevage en plein air et en libre parcours et l'alimentation des animaux d'élevage avec des aliments d'origine biologique.

#### *Agriculture Biologique*



Les produits alimentaires transformés qui sont estampillés *label AB* sont "bio", c'est-à-dire qu'ils contiennent au moins 95% d'ingrédients issus de l'agriculture biologique : ils ont bénéficié de pratiques spécifiques de production sans utilisation de produits chimiques de synthèse. Ce label est la référence pour les produits alimentaires biologiques. Il est exigeant en ce qui concerne la phase de production agricole mais ne porte pas sur d'autres étapes comme l'emballage, le transport, la transformation, ou l'équilibre nutritionnel des produits élaborés. Depuis le 1er janvier 2009, les produits certifiés AB sont conformes au cahier des charges européen de l'agriculture biologique. Le logo AB reste présent sur les produits mais est destiné à disparaître. Ce label porte sur la phase de production agricole, il ne porte pas sur l'ensemble du cycle de vie.

## Label Rouge



Label officiel français de qualité des produits alimentaires lancé au début des années 60.

Le produit Label rouge possède un ensemble de qualités et de caractéristiques très spécifiques (conditions de production et goût), qui lui confèrent une qualité supérieure à son équivalent sur le marché. Dans certains cas, il est renforcé par une origine géographique spécifique. Il existe en France environ 500 produits porteurs du Label rouge. Les cahiers des charges, spécifiques à chaque type de produit, sont homologués par l'Institut national de l'origine et de la qualité.

Le Label Rouge est une garantie de qualité mais il ne revendique pas de critères environnementaux en tant que tels. Toutefois la plupart des référentiels, en privilégiant des produits de qualité, va dans le sens de la consommation responsable. Le label rouge n'exclut pas les OGM. Ce label porte sur la phase de production agricole, il ne porte pas sur l'ensemble du cycle de vie.

## Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)



Label créé en France en 1935 initialement pour le secteur viticole. L'AOC s'est étendue à l'ensemble des produits agroalimentaires en 1990. Il est remplacé par le label européen AOP.

L'AOC désigne la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté. C'est une garantie de l'origine et d'une typicité liée à la fois aux facteurs naturels et humains, un savoir-faire transmis de génération en génération. L'AOC ne peut concerner qu'un produit qui possède une notoriété dûment établie. L'AOC ne revendique pas de critères environnementaux en tant que tels.

## Appellation d'Origine Protégée (AOP)



Label créé en 1992 par l'Union Européenne pour l'ensemble des produits alimentaires.

L'AOP désigne la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté. C'est une garantie d'origine et de typicité liée à la fois aux facteurs naturels et humains, un savoir-faire transmis de génération en génération.

### *Indication Géographique Protégée (IGP)*



Label créé par l'Union Européenne en 1992, l'Indication Géographique Protégée distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. Elle garantit que le produit est originaire d'un lieu déterminé, que sa réputation est liée à ce lieu déterminé et qu'il a été produit, transformé ou élaboré dans l'aire géographique délimitée.

L'IGP marque l'attachement d'un produit à une zone géographique, elle n'apporte aucune garantie quant à la qualité du produit ni sur l'origine des ingrédients qui le compose. Il s'agit plus d'un gage de notoriété. Le label n'exclut pas les OGM et ne revendique pas de critères environnementaux en tant que tels.

### *Spécialités traditionnelles garanties (STG)*



La spécialité traditionnelle garantie (STG) est un signe d'identification européen créé en 1992 qui s'applique à des produits agricoles destinés à l'alimentation humaine ou à des denrées alimentaires produits par l'un des États membres de l'Union européenne.

Ce label «ne fait pas référence à une origine mais a pour objet de mettre en valeur une composition traditionnelle du produit, ou un mode de production traditionnel ».

Il s'applique à différentes classes de produits notamment à certaines bières brassées de type lambic, mais aussi à des aliments tels que la mozzarella, le jambon Serrano ou la pizza napolitaine qui, à la différence des produits protégés par les labels AOP ou IGP, ne sont pas liés à un terroir.

## 2.2.2 Marquage volontaire faisant l'objet d'un contrôle indépendant

### Demeter



Production bio-dynamique répondant à des normes nettement plus strictes que les exigences légales. Les produits labellisés Demeter respectent le cahier des charges de l'Agriculture biologique mais doivent respecter en plus d'autres critères liés à leur mode de production : ils sont issus de l'agriculture bio-dynamique et tiennent compte des rythmes saisonniers et des influences cosmiques (lune, soleil, planètes...). Ce label est exigeant et fiable mais peu fréquent. Comme tous les labels d'agriculture biologique, il porte essentiellement sur la phase de production agricole mais pas sur l'ensemble du cycle de vie.

### Bio Cohérence



Label créé en avril 2010 par Alternatives Bio pour l'agriculture biologique. En plus de la réglementation européenne, le label Bio Cohérence interdit complètement les OGM. Les fermes doivent être 100% bios : mixité interdite, lien au sol, limitation stricte de tout intrant, interdiction des caillebotis (sauf pour les bovins), alimentation exclusivement bio des animaux. L'âge et les surfaces d'élevage sont allongés par rapport à la réglementation européenne.

Ce label se veut complémentaire au label AB européen. Il conserve et complète les spécificités de l'ancien cahier des charges de l'agriculture bio français, qui était le plus strict en Europe. Il s'adresse en priorité aux professionnels voulant préserver l'exemplarité française de l'agriculture bio. Ce label est exigeant et fiable mais peu fréquent. Il porte lui aussi essentiellement sur la phase de production agricole mais pas sur l'ensemble du cycle de vie.

### Bio équitable



Label français créé en 2002 par l'association BIO PARTENAIRE qui réunit des Petites et Moyennes Entreprises du secteur agrobiologique, soucieuses de produire selon des critères de développement économique durable. Le logo BIO ÉQUITABLE garantit la conformité au règlement d'agriculture biologique européen avec, en plus, la conformité à des critères socio-économiques. Il prévoit notamment des prix minima garantis, la mise en place d'un fonds social de développement ainsi que l'accompagnement des producteurs.

## Nature et Progrès



Label biologique sur les productions végétales et animales de l'association Nature et Progrès créé en 1974. Les produits sont issus de l'agriculture biologique sans utilisation d'intrants chimiques de synthèse. L'attribution de la mention repose sur des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) : la labellisation n'est donc externe mais collective, les SPG rassemblant les adhérents consommateurs et les professionnels.

Le label Nature & Progrès est exigeant et fiable mais il est peu répandu, n'étant pas conçu pour répondre aux besoins de la grande distribution. Ce label est exigeant en ce qui concerne la phase de production agricole mais son référentiel pose aussi des conditions sur l'emballage, le transport et la transformation.

## Bleu Blanc Cœur



Logo créé en 2000 par l'association Bleu Blanc Cœur qui garantit un profil nutritionnel en graisses amélioré pour la viande, les œufs, le lait, le pain... Les produits alimentaires portant le logo Bleu Blanc Cœur se distinguent par une composition en graisses intéressante sur le plan nutritionnel : ils contiennent moins de graisses saturées, plus de polyinsaturées, dont les Oméga 3, et un meilleur rapport Oméga 6/Oméga 3.

Ce label intéressant de prime abord sur le plan nutritionnel (notamment réduction de certains facteurs de risque cardio-vasculaire) a aussi des implications environnementales très positives puisqu'il encourage à la culture du lin et d'autres espèces végétales riches en Oméga 3, permettant ainsi de réhabiliter et défendre certaines cultures traditionnelles.

## Marine Stewardship Council (MSC)



Label international de pêche durable créé en 1997 à l'initiative du WWF et d'Unilever pour lutter contre les problèmes de surpêche et de disparition d'espèces de poissons. Les poissons et produits de la mer étiquetés MSC ont été pêchés selon des pratiques écologiquement responsables, sans contribuer au problème de surpêche. Ce type de pêche est garanti compatible avec le développement durable et le renouvellement des espèces.

Ce label est exigeant en ce qui concerne la phase de pêche, tout particulièrement le renouvellement des espèces ; il ne porte pas sur l'ensemble du cycle de vie.



Label international d'aquaculture durable créé en 2009 par WWF et l'organisation hollandaise IDH pour limiter les impacts liés à cette activité (pollution des eaux, recours aux huiles et farines de poisson, déboisement de mangroves). Les normes ASC comprennent des critères relatifs à l'origine de la nourriture à base de poisson - la traçabilité de cette dernière doit être garantie et les aliments ne doivent pas être issus de stocks victimes de surpêche.

Ce label permet de donner des garanties d'impacts environnementaux moindres de l'aquaculture et devrait permettre s'il est largement adopté d'améliorer de manière globale les pratiques environnementales de l'aquaculture. NB. Pour le moment aucun produit n'est encore labellisé.

### *AquaGAP*



L'AquaGap assure la traçabilité du produit, une qualité à chaque stade de production, veille à un impact environnemental minimal, et porte une attention particulière aux écosystèmes entourant la ferme piscicole. Au niveau environnemental, le standard intègre des aspects comme l'efficacité en utilisation d'énergie et d'eau. Si AquaGAP n'exige pas une nourriture bio pour les poissons, le label veille à ce que les protéines marines proviennent de sources durables.

Concernant les droits économiques et sociaux, la certification prévoit la formation des ouvriers à diverses matières, l'interdiction de travail des enfants, le refus de toute discrimination.

### *Max Havelaar*



Label de certification garantissant l'équité des échanges commerciaux Nord/Sud créé par l'association pionnière Max Havelaar dans les années 90. Les textes de référence du label sont les standards internationaux du commerce équitable comprenant un volet économique garantissant un prix minimum garanti couvrant les coûts d'une production durable, un revenu plus stable, la capacité à négocier et investir pour se développer et un volet social visant à renforcer les organisations des producteurs, respecter les droits fondamentaux des travailleurs qu'ils soient producteurs ou salariés. Les textes comportent aussi un volet environnemental avec par exemple la limitation des pesticides, l'utilisation de fumier organique et une bonne gestion des ressources.

Très présent dans les boutiques spécialisées et la grande distribution, il bénéficie d'une forte notoriété et détient des parts de marché significatives sur certains segments comme le café et le chocolat. Le logo Max Havelaar est associé à un label d'agriculture biologique pour 45 % des produits labellisés.



Ce label garantit des conditions de production des matières premières agricoles dans le respect de l'environnement et des communautés. Le label Rainforest Alliance permet de reconnaître, entre autres, du "café d'ombre" cultivé sous les arbres de la forêt pluviale et non dans des plantations en monoculture qui remplacent cette même forêt. Outre la lutte contre la déforestation, Rainforest Alliance permet de réduire la pollution et la dégradation des eaux et des sols grâce à un usage réduit des produits agrochimiques, de rendre les sols moins vulnérables aux glissements de terrain. Rainforest Alliance met en avant ses programmes de protection de la faune et des espèces en voie de disparition, auxquels sont associés les agriculteurs.

Le label Rainforest Alliance est intéressant pour la protection de la forêt primaire. Environnement, social et économie sont pris en compte mais de façon moins approfondie que par les labels spécialisés (label bio ou commerce équitable). Rainforest Alliance se différencie des certifications équitables en ce qu'il ne garantit pas de prix minimum aux producteurs. Le Label Rainforest Alliance ne porte pas sur l'ensemble du cycle de vie.

### 2.2.3 Marque privée ou auto-déclaration

#### Solidaime



La marque Solidaime permet depuis 2008 de repérer des "produits partage" : 10 % du prix de vente de chaque produit est reversé à une association partenaire. Les associations partenaires en 2009 sont les suivantes : Action contre la faim, Croix Rouge Française, Fédération française des chiens guides d'aveugles, Handicap international, SOS villages d'enfants.

La marque Solidaime n'est pas un label mais le logo d'un système astucieux permettant de faire des dons facilement en achetant des produits on ne peut plus "conventionnels". Il n'apporte aucune garantie sur les produits, que ce soit d'un point de vue environnemental ou social.



## 2.3 Les acteurs

### 2.2.4 Les acteurs publics

<p><b>MAAF</b>, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt agriculture.gouv.fr</p> <p><b>MEEDDM</b>, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer developpement-durable.gouv.fr</p> <p><b>MEEDTL</b>, Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement developpement-durable.gouv.fr</p> <p>Ministère de la santé et des sportssante.gouv.fr</p>	<p>Les ministères sont précieux dans le cadre de recherches documentaires</p>
<p><b>DRAAF</b>, Les Directions régionales de l'alimentation, l'agriculture et la forêt agriculture.gouv.fr/services-deconcentres</p>	<p>Les DRAAF sont des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'agriculture.</p> <p>Depuis 2010, elles participent et mettent en œuvre à l'échelle régionale les politiques nationales et communautaires de développement rural, d'aménagement et de développement durable. Elles participent, entre autres, à la structuration des filières agricoles et agroalimentaires, au renforcement de l'organisation économique des producteurs, à la promotion de la qualité des produits, d'aide alimentaire et de sensibilisation du public, etc.</p>
<p><b>DRIAFAF</b>, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr</p>	<p>Ce pôle régional coordonne et met en œuvre les politiques publiques de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.</p> <p>Créée au 1er janvier 2009, la DRIAFAF est un service déconcentré du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche chargé de piloter la mise en œuvre de l'ensemble des politiques de ce ministère à l'échelon régional (à l'exception de la pêche.)</p>
<p><b>Les Conseils généraux et régionaux</b></p>	<p>Les conseils généraux et régionaux sont les instances à solliciter dans un premier temps pour connaître les projets en cours, ce sont eux les référents en termes d'aménagement de l'espace et de politiques territoriales. Ils participent au développement économique local. Ce sont de potentielles sources de subventions.</p>
<p><b>UNCCAS</b>, Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale unccas.org</p>	<p>Forte de ses 3 900 adhérents, l'union représente la quasi totalité des communes de plus de 10000 habitants, 80% des communes de 5 000 à 10 000 habitants.</p> <p>L'UNCCAS apporte une réflexion, une démarche prospective et stratégique, mais aussi un outil technique et pratique d'envergure aux acteurs de terrain.</p>
<p><b>EUFIC</b>, Le Conseil Européen de l'Information sur l'Alimentation eufic.org</p>	<p>L'EUFIC organisation communautaire qui fournit aux médias, aux professionnels de la santé, de la nutrition et aux enseignants des informations sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments ainsi que sur la santé et la nutrition s'appuyant sur des recherches scientifiques.</p>

<p><b>ABioDoc</b>, Centre National de Ressources en Agriculture Biologique abiodoc.com</p>	<p>Le Centre National de Ressources en Agriculture Biologique a pour missions la veille, la collecte, le traitement et la diffusion d'informations concernant les domaines de l'agriculture biologique ou durable. Il peut s'agir d'informations techniques (techniques culturales, rendement, technologie des produits...), économiques (statistiques sur l'agriculture...), réglementaires (marque, label, réglementation etc), ou encore environnementales ou sociales.</p>
<p><b>France AgriMer</b> franceagrimer.fr</p>	<p>Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, France AgriMer est un lieu d'échanges et d'arbitrage entre les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement.</p>
<p><b>INDL</b>, Institut national du Développement Local indl.fr</p>	<p>Le programme d'actions de l'INDL s'inscrit à la fois dans les orientations et les priorités de la politique d'aménagement du territoire. Son champ d'action recouvre trois thèmes majeurs : la gouvernance territoriale, l'accompagnement de projets territoriaux innovants et le développement des compétences.</p>

### 2.2.5 Les syndicats agricoles

<p><b>Chambres d'agriculture régionales et départementales</b> chambres-agriculture.fr</p>	<p>Créées en 1924, elles sont <i>l'organe consultatif, représentatif et professionnel des intérêts agricoles auprès des instances publiques</i>. Elles rassemblent les exploitants agricoles, mais aussi les propriétaires terriens, les salariés et organisations professionnelles agricoles telles que les mutualités, coopératives, et syndicats. Les Chambres d'agriculture coopèrent avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales à la réalisation de projets en matière de politique agricole et accompagnent les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement.</p>
<p><b>EDT</b>, Le centre de ressources du développement territorial projetdeterritoire.com</p>	<p>ETD a pour mission d'accompagner les acteurs du développement territorial dans leurs démarches de projet. S'appuyant sur une observation continue des pratiques de territoire, l'association élabore des documents méthodologiques et pédagogiques et propose à l'intention des élus et techniciens concernés une gamme très diversifiée de services.</p>
<p><b>FNSEA</b>, Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles fnsea.fr</p>	<p>La FNSEA est le syndicat professionnel majoritaire, né en 1946. Il a pour objet « la défense de l'agriculture et des paysans, quels que soient la taille de leur exploitation, le mode de faire-valoir ou le type de production ». La FNSEA est omniprésente dans les instances décisionnaires (organismes publics paritaires, chambres d'agriculture, organismes para-agricoles...). Depuis les années 1960, les affaires agricoles nationales sont en co-gestion entre ce syndicat et le ministère.</p>
<p><b>SAFER</b>, Les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural safer.fr</p>	<p>Les SAFER sont les opérateurs du foncier rural visant notamment à améliorer les structures agricoles. Ce sont des sociétés anonymes sans but lucratif avec des missions d'intérêt général, sous tutelle des ministères en charge de l'agriculture et des finances. Elles sont dotées d'un droit de préemption et accompagnent également les collectivités territoriales dans les projets fonciers. En 2010, 75 000 hectares de terres ont été acquis par les Safer.</p>

<b>SYNABIO</b> , Syndic national des entreprises du bio synabio.com	Synabio est un organisme interprofessionnel (c'est à dire un regroupement de producteurs, de transformateurs et de distributeurs d'un même secteur qui assure la promotion de leurs produits) qui représente 50% des entreprises françaises engagées dans la transformation et la distribution de produits bio.
--	---

## 2.2.6 Les associations agricoles

<b>AFIP</b> , Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales afip.asso.fr	L'AFIP est un réseau associatif de formation, d'information et d'appui aux initiatives locales. Ses objectifs sont d'œuvrer pour un développement solidaire et durable des territoires ruraux en renforçant la capacité des personnes et des groupes à développer leurs projets.
<b>AMAP</b> , Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne - sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique reseau-amap.org	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Son objectif est de favoriser l'agriculture paysanne et biologique face à l'agro-industrie. Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.
<b>MIRAMAP</b> , Mouvement Interrégional des AMAP	Le mouvement a pour objectif d'assurer la représentation des AMAP au niveau national et de renforcer leur cohésion à travers le partage d'une éthique commune, des expériences et des pratiques.
<b>FARRE</b> , Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement farre.org	Une association interprofessionnelle créée en 1993, qui a pour vocation de faire connaître les avantages de l'agriculture raisonnée et de contribuer à sa généralisation. Elle compte près de 1000 membres
<b>FNAB</b> , Fédération nationale d'agriculture biologique fnab.org	Association créé en 1978 afin de porter la voix des producteurs biologiques.
<b>FNCIVAM</b> , Fédération nationale des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural civam.org	Le CIVAM fait la promotion d'une agriculture durable à travers l'appui aux agriculteurs et aux filières, des formations, le maillage de liens avec les différents acteurs du territoire, des groupes de travail d'agriculteurs. Le CIVAM fédère actuellement 170 groupes dans 15 régions.
<b>GAB</b> – Groupement d'Agriculteurs Biologiques	Les GAB rassemblent les producteurs certifiés Bio ou en conversion. Ils accompagnent les agriculteurs bio ou ceux qui souhaitent s'installer ou passer en Bio et défendent leurs intérêts. Ils assurent également un travail de promotion de l'agriculture biologique sur les territoires. Les GAB adhèrent régionalement à un GRAB (Groupement Régional d'Agriculteurs Biologiques), qui assure le relais avec la FNAB.
<b>INPACT</b> , Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale inpact.org	INPACT est une plateforme associative issue du rapprochement de 6 réseaux associatifs agricoles : l'AFIP, l'InterAFOCG, la FADEAR, la FNAB, la FNCIVAM et le RAD. L'ensemble de ces réseaux se sont regroupés afin de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation. Sa mission est d'élaborer et diffuser des références sur l'agriculture durable, d'accompagner au changement de pratiques, de faire la promotion de l'emploi et de l'installation, et enfin de développer des liens entre agriculture et territoires. L'ensemble du réseau touche environ 50 000 agriculteurs et emploie 400 animateurs et chargés de missions.

<b>RAD</b> , Réseau agriculture durable agriculture-durable.org	Un réseau de plus de 3000 agriculteurs (environ 2000 fermes) en marche vers une agriculture durable. Le RAD est le trait d'union entre ces groupes pour coordonner des projets fédérateurs, mener des études et des chantiers en commun.
--	--

#### 2.2.4 Les associations environnementales

<b>Terre de Liens</b> terredeliens.org	Terre de Liens propose de changer le rapport à la terre, à l'agriculture, à l'alimentation et à la nature, en faisant évoluer le rapport à la propriété foncière. Valorisant les dimensions collectives et solidaires pour l'accès à la terre et sa gestion, les membres de Terre de Liens soutiennent les modes de vie et les pratiques agricoles soutenables pour l'humanité et sa planète.
<b>Terres en villes</b> terresenvilles.org	L'association conduit quatre grands chantiers : la co-construction des politiques agricoles périurbaines, les circuits de proximité et la gouvernance alimentaire, la prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains par les politiques européennes, la protection et la gestion concertée des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains
<b>Les Amis de la Terre</b> amisdelaterre.org	Créée en 1970, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes en France qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.
<b>UNCPIE</b> , Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour L'Environnement cpie.fr	Le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) est une association qui agit dans deux domaines d'activité en faveur du développement durable : la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement et l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.
<b>France nature environnement</b> fne.asso.fr	Des sommets des Alpes aux mangroves de Guyane, la fédération France Nature Environnement rassemble 3000 associations de protection de la nature et de l'environnement sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Ses principales missions sont au nombre de six : lutter contre toutes les atteintes à l'environnement, alerter l'opinion publique, réunir et soutenir les associations, faire entendre l'expertise citoyenne, défendre l'intérêt général, instaurer plus de justice pour l'environnement

#### 2.2.5 Autres associations

<b>ADIE</b> , Association du droit à l'initiative économique adie.org	L'ADIE aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit. En complément du microcrédit, l'Adie propose aux micro-entrepreneurs un accompagnement adapté à leurs besoins. Nb. L'ADIE a participé au projet ISOMIR avec la fédération des CUM Industrialisation Solidaire en Milieu Rural.
--	--

<p>FIR, France Initiative Réseau initiative-france.fr</p>	<p>La FIR est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises. Ce réseau représente 225 plates-formes d'initiative locales, chacune agit sur une zone géographique déterminée et s'appuie sur des partenaires locaux de la vie économique et propose le parrainage et l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises.</p>
<p>France Active</p>	<p>"France Active est un réseau de proximité qui aide depuis près de 25 ans les personnes en difficulté à créer leur entreprise individuelle. Il finance parallèlement les entreprises solidaires (insertion par l'activité économique, associations d'utilité sociale)." (source : France Active.)</p>
<p>Les Eco-Maires ecomaires.com</p>	<p>Les Eco Maires, Association Nationale des Maires et des Élus Locaux pour l'Environnement et le Développement Durable fédèrent et agissent pour et avec près de 1900 communes ou EPCI dont les élus ont choisi d'inscrire, dans leur politique, l'approche environnementale et le développement durable comme prioritaire.</p>
<p>Des maires au service des maires amrf.fr</p>	<p>L'AMRF s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Créée en 1971, l'AMRF rassemble ainsi près de 10 000 maires ruraux, regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. L'Association des Maires Ruraux de France fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France.</p>

## 2.2.6 Les Fondations

<p>Fondation Bel unsourirepourlaplanete.com</p>	<p>La Fondation d'entreprise Bel, créée en 2008 par le groupe Bel et son actionnaire de référence Unibel, agit à travers le monde en faveur de l'enfance et de son bien-être par la promotion de modes d'alimentation équilibrés et par la préservation de l'environnement.</p>
<p>Fondation Bonduelle fondation-louisbonduelle.org</p>	<p>La Fondation Louis Bonduelle s'est donné pour mission dans un cadre international de faire évoluer de manière durable les comportements alimentaires, en apportant concrètement à tous les moyens de faire entrer les légumes dans leur quotidien.</p>
<p>Fondation Carrefour fondation-carrefour.org</p>	<p>Apporter une aide alimentaire aux plus démunis est l'un des trois engagements de la Fondation Carrefour. Une mission qui s'appuie sur le cœur de métiers de Carrefour, la distribution alimentaire, et qui s'articule autour de trois domaines d'interventions : les collectes de denrées alimentaires, le soutien aux épiceries solidaires et la promotion d'une alimentation équilibrée auprès des populations défavorisées.</p>
<p>Fondation Charles Léopold Mayer fph.ch</p>	<p>La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme est une fondation de droit suisse, créée en 1982 par l'exécutrice testamentaire de Charles Léopold Mayer, Madeleine Calame. Son but est de "financer, par l'octroi de dons ou de prêts des recherches et actions qui concourent, de manière significative et innovante, au progrès des hommes par la science et le développement social".</p>
<p>Fondation Cœur et Artères fondacoEUR.com</p>	<p>La Fondation a pour mission de faire de la recherche et de diffuser les connaissances scientifiques dans le domaine de la prévention et du traitement des maladies cardiométaboliques auprès des professionnels de santé et du grand public. A ce titre, elle participe activement à la "semaine de l'alimentation équilibrée" en partenariat avec les magasins Auchan.</p>

<p>Fondation de France fondationdefrance.org</p>	<p>Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit principalement dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance et l'environnement.</p>
<p>Fondation Nestlé France fondation.nestle.fr</p>	<p>La mission de la Fondation Nestlé France "Manger bien pour vivre mieux" est d'encourager les familles à adopter les habitudes et les comportements alimentaires qui sont bons pour leur santé et leur bien-être.</p>
<p>Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme fondation-nicolas-hulot.org</p>	<p>Depuis plus de 20 ans, la Fondation contribue au changement des comportements individuels et collectifs en ouvrant un dialogue entre différents acteurs de la société civile. L'objectif est d'œuvrer ensemble, dans la solidarité et l'ouverture, pour tendre vers un nouveau modèle de société, respectueux et durable. L'alimentation est au cœur des enjeux de la Fondation, c'est elle qui est à l'origine du "guide de la restauration collective responsable".</p>

### 3. Fiches thématiques

#### 3.1 Espace agricole



## ESPACE AGRICOLE

### 1. ENCOURAGER LA PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES

#### REPÈRES

- ◆ Entre 2006 et 2010, 78 000 hectares de terres agricoles ont été convertis en espaces urbains. En dix ans, une exploitation agricole sur quatre a disparu. L'augmentation de l'habitat individuel, l'énergie bon marché, le développement des infrastructures et l'accroissement de zones commerciales contribuent à cette perte d'espaces agricoles.
- ◆ Les conséquences négatives de ce phénomène sont nombreuses : recul des espaces agricoles et fragilisation de l'alimentation de proximité, mitage des espaces naturels et érosion de la biodiversité, destruction des paysages, conflits d'usage des sols, isolement des individus, etc.

#### PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Participer à la sensibilisation et à la mobilisation des acteurs politiques, professionnels et associatifs sur la nécessité de changer le développement et l'organisation de la ville.  
→ *Acteurs : Terres en Villes, Fédération Nationale des Safer, Confédération Paysanne, syndicats agricoles, Réseau Rural Français*
  - ◆ Participer et faire participer les agriculteurs à l'élaboration d'outils d'aménagement du territoire pour construire des politiques de gestion de l'espace agricole périurbain : Schémas de COhérence Territoriale (SCOT), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Zones Agricoles Protégées (ZAP) ou les Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)  
→ *Acteurs : cf. supra*
  - ◆ Soutenir des initiatives de protection des sols agricoles : foncières agricoles (exemple : Foncière Terre de Liens), mise en relation entre propriétaires agricoles et jeunes entrepreneurs, etc.  
→ *Acteurs : Terre de Liens, Terres en Villes, Fédération Nationale des Safer*
- FOCUS SUR L'OUTIL VIGIFONCIER DES SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL (SAFER)**
- ◆ Cet outil cartographique « informe en temps réel les collectivités sur les mouvements fonciers d'un territoire, l'usage des sols, la valeur des biens, propose des indicateurs de consommation d'espaces, etc. »

#### RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - Terres en villes : [www.terresenvilles.org](http://www.terresenvilles.org)
  - Terre de liens : [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)
  - Les SAFER : [www.safer.fr](http://www.safer.fr) et <http://www.vigifoncier.fr/>
  - Projet Dialog de l'association AFIP, destiné à impliquer les agriculteurs dans les instances de dialogue territoriales : [www.afip.asso.fr](http://www.afip.asso.fr)
- ◆ Ressources sur la préservation de l'espace rural
  - *Comment bien prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCOT, Terres en villes et Certu, 2010*
  - Sur les outils de protection de l'espace agricole, consulter le site : [www.experimentation-paen.fr](http://www.experimentation-paen.fr)



## ESPACE AGRICOLE

## 2. RENFORCER LES ÉCHANGES ENTRE MILIEUX URBAINS ET AGRICOLES

### REPÈRES

- ◆ Répondre aux défis alimentaires de demain et promouvoir une agriculture plus extensive impliquent de développer la profession agricole. Or l'agriculture française a perdu 25% de ses effectifs en 10 ans. Il s'agit donc d'enrayer cette tendance en valorisant le monde agricole et en donnant l'accès à tous, en particulier aux jeunes pour encourager d'éventuelles vocations. Renforcer les échanges entre milieux urbains et agricoles et développer ainsi leur (re)connaissance mutuelle va dans ce sens.
- ◆ Les « bons choix » alimentaires sont d'autant plus difficiles que l'alimentation est aujourd'hui déconnectée de l'agriculture : le renforcement des échanges entre milieux urbains et agricoles permet aux citoyens de redécouvrir ce lien et de renforcer le dialogue entre consommateurs et producteurs, cela pour jeter les bases d'une agriculture durable et concertée.

### PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Sensibiliser les populations urbaines à l'espace rural. Exemples : organisation de classes vertes, accueil de jeunes défavorisés dans des exploitations agricoles, organisation de visites thématiques.  
→ Acteurs : FNFR, RAD et GAB, associations d'insertion locales
- ◆ Valoriser les métiers agricoles. Exemples : échanges entre lycées agricoles et généralistes, journées d'orientation dédiées aux métiers agricoles.  
→ Acteurs : Régions, RAD et GAB
- ◆ Développer le tourisme rural (voir fiche n°4)  
→ Acteurs : RAD et GAB, Offices du tourisme, Chambres d'agriculture

#### **FOCUS SUR L'INITIATIVE FERME EN FERME®**

- ◆ Mise en place par le réseau CIVAM en 1999, l'opération Ferme en Ferme® consiste en 2 journées portes-ouvertes par an, pendant lesquelles le grand public a l'opportunité d'aller à la rencontre d'agriculteurs engagés et de découvrir leur métier. L'opération a aujourd'hui lieu dans 21 départements et 9 régions. En savoir plus : <http://www.defermeenferme.com>

### RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - [www.CIVAM.org](http://www.CIVAM.org)
  - [www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)
- ◆ Ressources sur milieu rural
  - [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)
  - La revue d'études en Agriculture et Environnement – Revue scientifique
  - Recensement agricole 2010



## ESPACE AGRICOLE

## 3. PROMOUVOIR L'AGRICULTURE URBAINE

### REPÈRES

- ◆ Les villes représentent actuellement 2% de la surface terrestre et concentrent 50% de la population mondiale. L'alimentation des citoyens repose sur l'acheminement de produits plus ou moins lointains et sur une importante consommation d'énergie.
- ◆ Dans un contexte d'épuisement progressif des énergies fossiles et de lutte contre le changement climatique, ce mode de fonctionnement pose question. (voir Enjeux, Partie I). Dans le cadre d'une relocalisation (au moins partielle) de l'économie, la production alimentaire urbaine et périurbaine ouvre des perspectives, tout en offrant de nombreux avantages : elle permet de développer la biodiversité en ville, d'améliorer globalement la qualité de l'air ou encore de favoriser la cohésion sociale.

### PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Sensibiliser à la problématique de l'agriculture en ville et en périphérie : diffuser les expériences dans ce domaine, promouvoir des initiations au jardinage, etc.  
→ Acteurs : associations locales de jardinage (association Cours et Jardins ou Fédération des Jardins familiaux par exemple) ou spécialisées dans les problématiques ville & agriculture (Terres en Villes en France, Le Vivant et la Ville en Ile-de-France)
  - ◆ Contribuer à la création de jardins partagés : en participant à l'achat de terrains, en œuvrant à la conversion de terrains municipaux ou via la mise en relation entre propriétaires de jardins et jardiniers en herbe.  
→ Acteurs : cf. supra. D'autres Fondations d'entreprises peuvent être sollicitées (Bonduelle par exemple)
  - ◆ Participer à des expérimentations d'agriculture urbaine : cultures sur toitures végétalisées, dans des espaces verts publics ou des écoles, des friches industrielles, etc.  
→ Acteurs : Associations locales spécialisées, écoles et universités, Réseau Rural Français
- FOCUS SUR LA COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX**
- ◆ Afin d'approvisionner sa cantine scolaire en fruits et légumes biologiques, la commune a converti des terrains municipaux en espaces agricoles, cultivés avec l'aide d'une agricultrice salariée par la mairie. Celle-ci est régulièrement aidée par les employés de la mairie et les familles participent à la hauteur de leurs revenus. Mouans-Sartoux est devenue auto productrice.

### RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - Sur le réseau des villes en transition : [www.transitionfrance.fr](http://www.transitionfrance.fr)
  - Galerie photos d'initiatives sur le site : [www.greenrush.net](http://www.greenrush.net)
  - Les Eco Maires de France : [www.ecomaires.com](http://www.ecomaires.com)
- ◆ Ressources sur l'agriculture urbaine et périurbaine
  - La filière agricole au cœur des Villes en 2030, Ministère de l'agriculture, AgroParis Tech Engref - C. Claudin de Thé ; A. Erktan ; C. Vergobbin, 2009
  - Le Collectif de Recherche en Aménagement Paysager et Agriculture Urbaine Durable <http://www.crapaud.uqam.ca>



REPÈRES

- ◆ Alors que l'agriculture est une activité indispensable à notre survie, l'Insee considère comme pauvre un quart des paysans parmi ceux qui ont déclaré des revenus positifs en 2010 (NB : le taux de pauvreté moyen est de 13 % en France.)
- ◆ A la croisée de nombreux domaines, l'agriculture pourrait pourtant jouer un rôle significatif dans le développement économique des territoires. La transformation locale des produits permet ainsi d'augmenter les revenus des agriculteurs et de créer des emplois ; la valorisation du patrimoine rural local peut être la source d'activités touristiques. Quant à l'entretien des paysages et la préservation de l'environnement, on peut les considérer comme autant de services rendus et susceptibles d'être valorisés.

PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Identifier de nouveaux débouchés agricoles : accueil de personnes âgées ou handicapées, visites de fermes et découverte de variétés locales, agrotourisme ou œnotourisme, cuisine traditionnelle, etc.  
→ Acteurs : Office du tourisme, associations locales spécialisées dans l'accueil ou le tourisme en milieu agricole (ex : Accueil Paysan en Ile et Vilaine )
- ◆ Développer à l'échelle locale la rémunération des services environnementaux rendus par les agriculteurs : soutenir/animer la réflexion sur la valorisation de ces services, développer des expérimentations, etc.  
→ Acteurs : FNCIVAM, associations environnementales locales, syndicats agricoles
- ◆ Encourager la transformation locale des produits agricoles, en valorisant notamment les savoir-faire traditionnels  
→ Acteurs : FNCIVAM, CUMA, l'Adie, Isomir (société d'investissement solidaire), syndicats agricoles, programmes de soutien à l'innovation (ex : Food for Life France)

**FOCUS SUR LE PROJET PANIER DU CIVAM BRETAGNE**

- ◆ Le projet PANIER (Pratiques ANciennes et Innovations pour des Emplois Ruraux) vise à revaloriser des savoir-faire traditionnels en voie de disparition tout en développant grâce à eux sur le territoire emplois, innovation, préservation du patrimoine et de l'environnement.

RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs locaux
  - Les circuits éco- et agritouristiques de « Garrigues de Thau » : [garriguesdethau.free.fr](http://garriguesdethau.free.fr)
  - Mesures Agro-environnementales développées par la marie d'Allaire : [www.allaire.fr](http://www.allaire.fr)
  - La société Isomir et les projets soutenus : [www.modulisomir.fr](http://www.modulisomir.fr)
- ◆ Ressources sur la valorisation des services environnementaux rendus par les agriculteurs
  - Les « PSE » : des rémunérations pour les services environnementaux, Conseil économique pour le développement durable, cahier n°17, 2010
  - Présentation des mesures agroenvironnementales (MAE) sur les sites internet des DRAAF
  - Politique Agricole Suisse



## ESPACE AGRICOLE

## 5. FACILITER L'INSTALLATION DES ENTREPRENEURS AGRICOLES

### REPÈRES

- ◆ Aujourd'hui, la population active du secteur agricole vieillit et diminue. Et la relève semble difficile à assurer : seules 16 000 installations sont recensées contre 25 000 départs par an. Les installations « hors cadre familial », qui représentent aujourd'hui 30% des installations des moins de 40 ans et sont majoritaires dans celles des plus de 40 ans, sont toujours mal accueillies par la profession et seuls 1/3 des installés bénéficient des aides nationales... »  
Source : [www.agricultures-alternatives.org](http://www.agricultures-alternatives.org).
- ◆ Pour assurer le renouvellement des générations agricoles, maintenir la production à un niveau décent et préserver les territoires, l'installation des entrepreneurs agricoles, et en particulier des jeunes, doit être facilitée et les barrières financières (coût des terrains et des exploitations) mais aussi culturelles (besoin de formation, de partage de savoir-faire, d'intégration etc.) doivent être levées.

### PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Valoriser et promouvoir les mécanismes existants de soutien à l'installation : Terre de liens, CUMA, les SAFER, etc.  
→ Acteurs : associations locales spécialisées (cf. exemples ci-dessus)
  - ◆ Encourager et soutenir des initiatives de partage d'expériences : cafés rencontres, programmes de tutorat entre exploitants en place et nouveaux venus, partenariat et formation techniques, etc.  
→ Acteurs : associations locales spécialisées (ex : les Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural)
  - ◆ Participer à la création et au développement de pépinières ou couveuses d'entrepreneurs agricoles  
→ Acteurs : associations locales spécialisées (ex : CELAVAR, qui coordonne des acteurs ruraux)
- FOCUS SUR TERRE DE LIENS ([WWW.TERREDELIENS.ORG](http://WWW.TERREDELIENS.ORG))**
- ◆ Cette association favorise l'installation de paysans et le développement d'une agriculture durable. Elle loue des terres à des fermiers porteurs d'un projet à taille humaine via un bail rural comportant des clauses environnementales. La Fondation Macif est membre du comité de pilotage de l'association et participe à l'émergence de projets locaux via un financement régional.

### RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs locaux
  - Dispositifs d'épargne solidaire au service du développement local : [www.cigales.asso.fr](http://www.cigales.asso.fr)
  - Dispositif de test d'activités agricoles du réseau Amap, Les Champs des Possibles : [www.amap-idf.org](http://www.amap-idf.org)
- ◆ Ressources sur l'installation en milieu rural et sur la population agricole
  - L'espace test en agriculture, CELAVAR, février 2010 (disponible sur [www.agricultures-alternatives.org](http://www.agricultures-alternatives.org))
  - Pour un état de l'agriculture en France : Graphagri France 2011 du Ministère de l'agriculture.
  - Réseau Rural Français : [www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)



## ESPACE AGRICOLE

## 6. FAVORISER UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

### REPÈRES

- ◆ L'agriculture intensive exploite les ressources de notre planète en détériorant le milieu : épuisement des sols, pollution des nappes phréatiques, érosion de la biodiversité, etc. (voir Partie 1) Il faut donc changer profondément nos pratiques de production agricole, tout en cherchant à maintenir les rendements, pour satisfaire les exigences d'une population de 9 milliards d'individus à horizon 2050.
- ◆ Les modes d'agriculture durable, tels que l'agriculture écologiquement intensive, qui s'appuie davantage sur les dynamiques des écosystèmes (cf. Partie 2), offrent des perspectives. Ils impliquent un travail de la terre plus complexe, car spécifique au milieu, mais aussi plus exaltant, qui revalorise le savoir-faire des paysans et leur connaissance intime du terrain.

### PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Contribuer à une cartographie locale en matière d'agriculture durable : recensement de techniques et savoir-faire adaptés et pratiqués localement, collecte de retours d'expérience, identification de problématiques environnementales et des besoins de soutien spécifiques
- ◆ Sensibiliser agriculteurs et décideurs locaux en s'appuyant notamment sur le partage des techniques locales identifiées plus haut : guides, retours d'expérience (conférences, visite d'exploitations pionnières, etc.)
- ◆ Accompagner la conversion d'agriculteurs locaux : cofinancer des programmes de formations, des initiatives de soutien administratif et financier aux démarches d'acquisition de labels, etc.  
→ *Pour les trois pistes d'action ci-dessus, mêmes acteurs : syndicats agricoles, associations environnementales locales ou nationales (ex : France Nature Environnement)*
- ◆ Développer une mission de recherche-action pour expérimenter à l'échelle d'une exploitation une transition vers l'agriculture écologiquement intensive avec un objectif de rendement  
→ *Acteurs : mêmes acteurs, INRA, universités et écoles d'agronomie*  
*Renforcer les débouchés commerciaux des exploitations engagées : voir fiches 4, 15 et 16*

#### **FOCUS SUR LE PROJET CASDAR PRAIFACE MENÉ DE 2011 À 2013 PAR LE RÉSEAU AGRICULTURE DURABLE DES CIVAM**

- ◆ Réalisé avec de nombreux partenaires, ce programme vise à identifier les freins à la généralisation d'un système herbager durable, dont les vertus économiques et environnementales sont nombreuses mais qui est paradoxalement peu répandu.

### RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - [www.CIVAM.org](http://www.CIVAM.org) et [www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)
  - RAD, FNAB, Terrena, Farre
- ◆ Ressources sur l'agriculture durable :
  - Michel Griffon, Pour des agricultures écologiquement intensives, Editions de l'Aube, 2010
  - Jacques Maret, Le naufrage paysan, Editions Dilecta, 2006
  - Les moissons du futur, documentaire de Marie-Monique Robin, France, 2012



## REPÈRES

- ◆ L'agriculture est sans aucun doute l'une des activités humaines les plus directement influencées par le climat. L'accroissement de la teneur en gaz à effet de serre dans l'atmosphère, l'élévation de la température, la modification des régimes pluviométriques, l'évolution de la couverture nuageuse, modifient les phénomènes qui régissent le fonctionnement des écosystèmes. Les scénarios de réchauffement climatique estiment pour la France à horizon 2100 une hausse des températures se situant entre 2°C et 3°C.
- ◆ En fonction du lieu, du type de culture, de l'accès à l'eau, certains milieux pourront néanmoins tirer profit du réchauffement climatique. Des recherches ont conclu que sur les grandes cultures céréalières du nord de la France, une hausse des rendements sera a priori observée. Cependant, la prise en compte du risque de sécheresse s'impose aujourd'hui plus que jamais pour raisonner les pratiques culturales.

## PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Contribuer à évaluer les risques propres à un territoire : réalisation d'un recensement des espèces qui bénéficieront potentiellement du changement climatique et celles qui au contraire seront menacées, mise en place de programmes de recherche (type PICRI) sur les déplacements géographiques des zones de production, etc.
- ◆ Veiller à la préservation de la diversité des espèces : variétés anciennes et variétés rustiques (adaptées au climat) pour renforcer la résilience des milieux agricoles  
→ *Mêmes acteurs pour ces quatre pistes : syndicats agricoles, associations environnementales locales ou nationales (ex : France Nature Environnement, Kokopelli), INRA, écoles ou universités, Muséum d'Histoire Naturelle (MNHN)*
- ◆ Contribuer à limiter le changement climatique à l'échelle de l'exploitation : valorisation du stockage de carbone dans les sols agricoles via des projets d'agroforesterie ou d'agriculture écologiquement intensive; soutien à la réalisation de Bilans Carbone pour situer les postes d'émissions (relargage de carbone au moment des labours, émissions liées à l'utilisation des engins, etc.)  
→ *Acteurs : syndicats agricoles, ADEME, INRA*

**FOCUS SUR LES PROGRAMMES PICRI - PARTENARIATS INSTITUTIONS CITOYENS POUR LA RECHERCHE**

- ◆ Encadrés et subventionnés par les régions, ces programmes permettent à des scientifiques et à des acteurs de la société civile de monter des projets communs de recherche.

## RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - RAD, [www.agriculture-durable.org](http://www.agriculture-durable.org)
- ◆ Ressources sur le réchauffement climatique et les terres agricoles
  - [www.fao.org/climatechange](http://www.fao.org/climatechange)
  - Bernard Seguin, Adaptation des systèmes de production agricole au changement climatique, Géoscience, 2002
  - Bernard Seguin, Coup de chaud sur l'agriculture, Edition Brochée, 2010



## REPÈRES

- ◆ L'intensification des modes de production a abouti à des consommations d'énergie sans précédent. L'agriculture française représente 7% de la consommation énergétique finale nationale, les principaux postes de consommation étant l'utilisation de carburants, d'engrais, de produits phytosanitaires ainsi que les aliments pour bétail. L'essentiel de l'énergie consommée est d'origine fossile. Elle contribue donc au changement climatique et constitue un poste de coût significatif. (cf. Partie I)
- ◆ Réduire la dépendance des exploitations aux énergies fossiles permet donc d'améliorer leur marge opérationnelle tout en préservant l'environnement. C'est également garantir à plus long terme leur survie économique, dans une perspective de renchérissement très probable des énergies fossiles.

## PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ En partenariat avec d'autres acteurs, promouvoir la réalisation de bilan énergie des exploitations pour identifier les principales sources de dépendance
- ◆ Soutenir le développement de filières locales de production d'énergie, à l'échelle d'une collectivité ou d'une exploitation : unités de méthanisation pour traiter les déchets agricoles et produire du biogaz, bois énergie via notamment la réhabilitation de bocages, développement d'énergie solaire et/ou éolienne suivant le climat local, etc.
- ◆ Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques permettant de limiter les intrants et d'économiser l'énergie sur l'exploitation : conférences, groupe de travail, visites de sites pilotes, diffusion de témoignages, etc.
- ◆ Participer à des réflexions locales sur la fiscalité allégée sur les produits énergétiques dont bénéficie le secteur : comment faire évoluer cette fiscalité vers les pratiques de l'agriculture durable sans porter préjudice aux revenus des exploitants ?

→ Acteurs pour l'ensemble des initiatives : ADEME, associations environnementales locales ou nationales (ex : Fondation pour la Nature et l'Homme), syndicats agricoles, entreprises spécialisées (ex : la Scop Aria sur les projets de méthanisation en milieux agricoles.)

**FOCUS SUR L'EXPLOITATION DE DOMINIQUE ET ODETTE FOURMONT, DU RÉSEAU RAD**

- ◆ En modifiant leurs pratiques culturales (utilisation de légumineuses en substitution de fertilisants azotés, recours au pâturage, association de cultures), en engageant des démarches d'économie d'énergie et de production d'énergies renouvelables, le couple a économisé plus de 50% de sa consommation initiale.

## RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - [www.ADEME.fr](http://www.ADEME.fr) : ressources disponibles en ligne (informations, outils, bonnes pratiques)
- ◆ Ressources sur la raréfaction des énergies fossiles
  - Maîtrise de l'énergie et autonomie énergétique des exploitations agricoles françaises : état des lieux et perspectives d'actions pour les pouvoirs publics, Direction des politiques économique et internationale - DPEI - SOLAGRO - J.L.Couturier ; P.Pointereau ; M.Charru ; E.Chantre, 2005
  - Publications RAD : Pourquoi/Comment développer les énergies renouvelables à la ferme et Pourquoi/Comment économiser l'énergie à la ferme. Disponibles sur [www.agriculture-durable.org](http://www.agriculture-durable.org)



## DISTRIBUTION

## 9. RENDRE POSSIBLE LA JUSTE RÉMUNÉRATION DES AGRICULTEURS

## REPÈRES

- ◆ A l'exception de l'année 2010 qui a fait figure d'embellie, le revenu agricole moyen n'a cessé de s'éroder. Et parmi les paysans qui ont déclaré des revenus positifs en 2010, un quart sont considérés comme pauvres par l'INSEE. Les situations sont cependant très variables suivant les zones géographiques et les secteurs de production : les producteurs de céréales et de viandes sont en général davantage épargnés que les producteurs laitiers.
- ◆ L'érosion des revenus agricoles s'explique principalement par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie et par la faiblesse de la rémunération consentie par les distributeurs. Paradoxalement, les prix à destination des consommateurs finaux se maintiennent à des niveaux élevés. Il semble donc légitime de rétablir une juste rémunération des agriculteurs, ce qui permettra *in fine* de préserver une densité agricole en France et de créer localement de la valeur ajoutée.

## PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Contribuer à la baisse des charges d'exploitation : sensibiliser et informer les acteurs sur les démarches existantes pour réduire leur consommation d'énergie (voir fiche n°8), favoriser les groupements de producteurs pour mutualiser les outils de production, l'expédition ou le stockage, etc.  
→ Acteurs : voir fiche n°9, syndicats agricoles, coopératives et associations agricoles, CUMA
  - ◆ Contribuer à la promotion des ventes hors grande distribution : s'engager dans le développement de circuits courts et de filières locales (voir fiches n°15 et 16), participer à la création de plateformes de distribution alternatives gérées par une coopérative locale ou une association de consommateurs, etc.  
→ Acteurs : voir fiche n°15 et 16, associations de consommateurs, structures de distribution directe existantes (Amap, La Ruche qui dit Oui, etc.), Régions, CE d'entreprises locales, etc.
  - ◆ Jouer le rôle de médiateur entre des acteurs de l'agriculture durable et des distributeurs locaux pour favoriser l'émergence de contrats d'approvisionnement durables, labellisés « Bio Equitable » par exemple.  
→ Acteurs : acteurs locaux de la grande distribution, syndicats agricoles, organismes interprofessionnels
- FOCUS SUR LA GAMME PRODUITS ÉQUITABLES « NORD-NORD » D'ALTER ECO**
- ◆ Pensée avec l'objectif de préserver une agriculture biologique française à travers les mécanismes du commerce équitable, cette gamme de produits équitables « Nord-Nord » a été développée en partenariat avec la Coopérative Régionale d'Agriculture Biologique qui regroupe 120 producteurs en Charente-Maritime.

## RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - La Confédération Paysanne : aux côtés de l'APLI et de l'OPL, elle a travaillé à la proposition de nouveaux contrats laitiers, plus favorables aux producteurs
  - La marque «Direct Producteur» développée par le collectif Petit Producteur, associé à Carrefour
    - Alter Eco, Label Bio Equitable
- ◆ Ressources sur la rémunération des agriculteurs
  - Pour un état de l'agriculture en France : *Graphagri France 2011* du Ministère de l'agriculture.



- ◆ Sous l'effet d'évolutions démographiques et technologiques (voir Partie 1), les emballages ménagers se sont multipliés et leur tonnage a doublé entre 1960 et 2003. Outre la consommation de matières premières qu'ils nécessitent, les emballages peuvent devenir des sources de pollution lorsqu'ils ne sont pas collectés (pollution des paysages, dangers potentiels pour la faune aquatique, etc.).
- ◆ Sous réserve que cela ne porte pas préjudice à la conservation des aliments, réduire les emballages a donc de nombreux avantages : réduction des pollutions associées, préservation de ressources en amont via l'absence d'emballages ou leur éco-conception, réduction des coûts pour les distributeurs et les consommateurs, baisse des coûts collectifs liés au traitement des déchets, etc.

PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Favoriser le dialogue entre les parties prenantes concernées par les emballages pour identifier des pistes de réduction localement : animation d'un groupe de travail, rencontres thématiques, conférences, etc.
- ◆ Initier et soutenir des initiatives locales favorisant la distribution en vrac : start-up spécialisées (cf. Focus), circuits courts, initiatives de distributeurs (ex : la Yaourterie de l'enseigne Biocoop), partenariat avec des restaurateurs incitant les clients à utiliser des emballages réutilisables lors de leurs achats à emporter (réduction de prix, points fidélité, etc.)  
→ *Mêmes acteurs pour ces deux pistes : instances intercommunales en charge des déchets (ex : SIVED), ADEME, commerçants, circuits courts existants, entreprises locales spécialisées (ex : Léger&Local), groupements professionnels (ex : ILEC, cf. infra)*
- ◆ Sensibiliser les ménages à la réduction et à la valorisation des déchets d'emballage, en développant sur ce thème une campagne similaire à celle menée par France Nature Environnement (FNE) sur le gaspillage alimentaire (voir fiche n°14)  
→ *Acteurs : ADEME, associations de consommateurs, associations environnementales (ex : FNE), Régions*  
**[FOCUS SUR LÉGER & LOCAL \(HTTP://LEGERLOCAL.ORG\)](http://LEGERLOCAL.ORG)**
- ◆ Depuis 2010, Léger&Local développe l'offre de produits courants locaux sans emballage jetable et accompagne les professionnels de la production et de la distribution dans la mise en place de solutions concrètes (distributeurs de vrac, bonbonnes de verre, fûts en métal).

RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - Opérations Le ménage presque parfait en Franche-Comté : [www.menagepresqueparfait.sybert.fr](http://www.menagepresqueparfait.sybert.fr)
  - Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (ILEC)
  - Conseil National de L'emballage
  - La gamme discount d'Auchan en vrac : [www.auchan.fr/discount-responsable/achat7/8394036](http://www.auchan.fr/discount-responsable/achat7/8394036)
- ◆ Ressources sur les emballages alimentaires
  - Ministère de l'écologie, « Le Grenelle de l'environnement – Pour une bonne gestion des déchets », mai 2011 ; Commissariat général au développement durable, « Consommation des ménages et environnement - Édition 2011 », mars 2011



## CONSOMMATION

### 11. PROMOUVOIR L'ALIMENTATION DURABLE EN RESTAURATION COLLECTIVE

#### REPÈRES

- ◆ « Que ce soit à l'école, en entreprise, en maison de retraite ou à l'hôpital, chaque jour, plus de 8 millions de personnes prennent un repas en collectivité » Source : Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH). La restauration collective est un service proposé par 73 000 établissements en France, pour un chiffre d'affaires annuel global de 17 milliards d'euros.
- ◆ C'est donc un service au poids socio-économique non négligeable et qui, via ses approvisionnements en matières premières, pourrait jouer un rôle de levier sur de nombreuses thématiques de développement durable en lien avec l'alimentation : environnement, emploi local, équilibre alimentaire et culture du goût, etc. Pourtant, rares sont encore les établissements engagés dans ce type de démarche. En 2008, moins de 1% des achats alimentaires de la restauration collective étaient ainsi issus de l'agriculture biologique.

#### PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Accompagner les producteurs locaux dans l'adaptation de leur offre à la restauration collective : informations sur les contraintes réglementaires, les appels à projet, la conversion en agriculture durable (voir fiche n° 6), la création au besoin de plateforme d'approvisionnement, etc.  
→ Acteurs : associations locales ou nationales engagées pour l'agriculture et/ou l'environnement (ex : Un plus bio en Isère, FNH), Chambre d'Agriculture, FNCIVAM
  - ◆ Soutenir des dispositifs de formation et de sensibilisation du personnel de cuisine et des clients : participation à des programmes de formation dédiés à l'apprentissage de recettes basées sur des produits locaux, sensibilisation à la gestion des déchets, respect des règles nutritionnelles, etc.  
→ Acteurs : Régions, FNCIVAM, organismes de formation (Afiip), associations locales et nationales
  - ◆ Soutenir des dispositifs de partage d'expériences entre établissements et les échanges entre acteurs de la démarche : conférences, visites d'établissements ou d'exploitations par les professionnels mais également les clients (élèves, parents d'élèves, patients, personnes incarcérées...)  
→ Acteurs : cf. acteurs ci-dessus + associations de parents d'élèves, associations de solidarité intervenant en prison, structures médicalisées volontaires, etc.
- FOCUS SUR LE PROGRAMME « MANGER BIO ET AUTREMENT » DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE**
- ◆ Initié en 2001, il a pour objectif de promouvoir l'alimentation bio dans les collèges, de sensibiliser les jeunes convives au respect de l'environnement et de favoriser l'installation d'agriculteurs bio sur le territoire. 17 600 repas 100% bio et 70 400 repas partiellement bio ont été servis dans 13 collèges publics en 2007

#### RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - Projet Picri « Biodiversité dans l'assiette Plateforme pour des Restaurations Collectives Responsables », porté par la FNH et Agrocampus Ouest ; Charte « Plaisir et cantine »
  - Retours d'expériences régionales détaillés dans le dossier alimentation du site [www.essenregion.org](http://www.essenregion.org)
- ◆ Ressources sur l'alimentation durable en restauration collective
  - *Guide de la restauration collective responsable à l'attention des collectivités et des entreprises*, FNH et FNCIVAM, 2011



## REPÈRES

- ◆ « 2,5% des français âgés de 25 à 75 ans déclarent ne pas avoir assez à manger souvent ou parfois [...] et près de 40% disent avoir assez à manger mais pas toujours les aliments qu'ils souhaiteraient »  
Source : Programme National pour l'Alimentation. Pour les foyers modestes, la cherté de certains produits frais (viande, fruits et légumes notamment) peut ainsi devenir une source de carences. Toujours pour des raisons de prix, l'accès à des produits sûrs et de qualité est restreint.
- ◆ Les plus pauvres sont donc également les plus touchés par les problèmes de santé liés à une alimentation déséquilibrée et industrielle (multiples additifs, produits issus d'une agriculture intensive, etc.) : obésité, cholestérol, risques cardio-vasculaires ou encore allergies et risques de cancer à plus long terme (voir Partie I.). D'où la nécessité d'envisager l'alimentation sous un angle également solidaire (voir Focus.)

## PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Améliorer l'accès aux produits de base (fruits et légumes, produits de la mer, pain, etc.) en soutenant la création de projets de solidarité alimentaire tels que les épiceries et les paniers solidaires  
→ Acteurs : Missions Locales, réseaux de distribution de paniers existants, réseau des épiceries solidaires (ANDES)
  - ◆ Accompagner les structures locales dédiées à la solidarité et à l'aide alimentaire dans l'optimisation de leur fonctionnement : aide à la mutualisation des infrastructures de collecte et de distribution, assistance dans l'identification des besoins de la population locale, dans la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement et la mise en relation avec de potentiels donateurs (voir la fiche n°14 sur le gaspillage alimentaire et la fiche n°3 sur l'agriculture urbaine)  
→ Acteurs : acteurs cités ci-dessus et acteurs des fiches 3 et 14, associations de solidarité locales (ex : l'Association Solidarité Emploi Chômage)
  - ◆ Développer ou soutenir des initiatives de communication axées sur l'alimentation saine et équilibrée et l'activité physique auprès de personnes défavorisées et notamment des enfants  
→ Acteurs : associations de solidarité locales (ex : Unis-Cité), INPES, ANDES
- FOCUS SUR LE ZEYBU SOLIDAIRE - UNE INITIATIVE PORTÉE PAR UNE COOPÉRATIVE D'HABITANTS DANS L'ISÈRE**
- ◆ Ce projet repose sur les dons des agriculteurs fournisseurs du Zeybu marché (livraison de paniers sur le modèle des AMAP), qui fournissent une « part solidaire » de leur production (label AB) aux Amis du Zeybu. Ces dons servent à constituer des paniers à prix préférentiels destinés à un public en difficulté.

## RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - Alter Conso et Réseau Cocagne : autres initiatives proposant des paniers hebdomadaires à prix réduits pour un public en difficulté ; Association Tous à Table : dans la lignée des restaurants solidaires, accès réservé à un public défavorisé un jour par semaine.
- ◆ Ressources sur l'alimentation solidaire
  - Programme National pour l'Alimentation
  - Portail institutionnel [alimentation.gouv.fr](http://alimentation.gouv.fr)



## REPÈRES

- ◆ L'alimentation doit être considérée comme un apprentissage à part entière : apprentissage de la cuisine, qui donne le goût du bien manger et mène souvent à une alimentation équilibrée, mais également apprentissage des ingrédients. Savoir choisir entre différentes variétés, privilégier le local, les produits «sains», les produits goûteux, n'est pas inné.
- ◆ Aujourd'hui, une tradition française du bien-manger se perd sous l'effet d'évolutions démographiques et technologiques, d'une baisse du temps alloué au repas dû notamment au développement de mode de consommation rapide (restauration rapide, snacking, surgelés, etc.). Cela a des impacts visibles en termes d'équilibre alimentaire, de connaissances des produits et in fine d'agriculture de proximité. Une éducation de l'alimentation a donc toute sa place, pour peu qu'elle ne soit pas culpabilisante.

## PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ S'associer à la création et à la diffusion de supports pédagogiques portant les messages sanitaires et environnementaux fondamentaux (diversité des aliments, fruits et légumes, peu de viande, produits locaux et de saisons, etc.)
- ◆ Initier ou soutenir les initiatives d'éducation au goût dans le cadre d'animations associatives, municipales ou nationales : interventions de producteurs dans les établissements scolaires, semaine du goût, Journées du Patrimoine pour la mise en valeur de produits de terroirs et du repas français, inscrit au patrimoine immatériel de l'Unesco en 2010, etc.
- ◆ Contribuer à la diffusion des connaissances en matière d'étiquetage produit pour permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés : campagne de communication sur les logos, animations, soutien et mise en valeur d'initiatives existantes (cf. focus ci-dessous par exemple.)

→ *Mêmes acteurs pour les trois pistes d'action : DRAAF, INPES, municipalités, associations nationales ou locales en lien avec l'environnement ou l'alimentation (WWF, épiceries solidaires, associations de consommateurs, etc.), écoles et universités, voire structures de distribution locales (supermarché, etc.)*

**FOCUS SUR LE PROJET COLLABORATIF OPEN FOOD FACTS**

- ◆ Ce projet vise à collecter des informations (ingrédients, données nutritionnelles, présence d'additifs, etc.) sur les produits d'alimentation du monde entier. Les informations sont consultables en ligne et peuvent être complétées par tous. Voir [fr.openfoodfacts.org](http://fr.openfoodfacts.org)

## RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - Slow Food
  - Ville de Paris : programme d'animations autour de cuisines mobiles
  - Fondation Bonduelle ; Fondation pour la Nature et l'Homme
- ◆ Ressources sur l'éducation à l'alimentation
  - Programme Nationale pour l'Alimentation
  - « Une éducation relative à l'éco-alimentation. Stimuler l'innovation sociale et la solidarité », Lucie Sauvé et Nayla Naoufal, Economies et Solidarités, vol. 40,



## REPÈRES

- ◆ D'après la FAO, un tiers des aliments produits sont jetés entre le champs et l'assiette. Alors que près d'un milliard de personnes souffre de la faim dans le monde, ces pertes apparaissent comme un non-sens social environnemental : ce sont autant de ressources et d'énergie consommées en vain, de sols dégradés et de réserves d'eau polluées. Nourrir 9 voire 11 milliards de personnes en 2050 rend donc la lutte contre le gaspillage alimentaire impérieuse.
- ◆ Le gaspillage peut aussi prendre la forme d'une consommation excessive de calories. Des projets de sensibilisation sur cette thématique, rappelant notamment que frugalité et plaisir gustatif ne sont pas antinomiques, pourraient avoir un double effet positif en terme de gaspillage et de santé publique.

## PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Identifier les causes du gaspillage alimentaire. Exemples : expérimentations chez des particuliers et des restaurants pour identifier l'origine du gaspillage  
→ Acteurs : associations environnementales (ex : France Nature Environnement), FNCIVAM, ADEME
- ◆ Organiser la récupération des invendus (mauvais calibre, retraits agricoles, invendus de marchés, etc.) à destination de l'aide alimentaire. Exemples : récupération et transformation des invendus de pêche par des chantiers d'insertion, création d'une plateforme locale de récupération de fruits et légumes  
→ Acteurs : producteurs, distributeurs et marchés locaux, associations de solidarité locales (Exemple : Restos du Cœur ou Epicerie Solidaire)
- ◆ Promouvoir la réutilisation des aliments. Exemples : rappel des possibilités d'utilisation après dépassement de la date limite, concours et diffusion de recettes basées sur les restes et les produits considérés comme des déchets (pain dur, fanes de radis, etc.)  
→ Acteurs : Régions, municipalités, ADEME

**FOCUS SUR L'INITIATIVE PILOTE FONDATION MACIF ET FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**

- ◆ De mai à juillet 2012, France Nature Environnement et ses associations membres, soutenues par la Fondation Macif, ont mené des opérations témoins destinées à identifier les sources de gaspillage alimentaire. Menée dans des foyers, des cantines et des restaurants, l'expérience s'est déroulée en trois temps : pesée initiale des déchets et analyse des sources, pistes d'action et pesée finale après mise en œuvre des recommandations. En savoir plus : [www.fondation-macif.org](http://www.fondation-macif.org)

## RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes
  - [alimentation.gouv.fr/bourse-aux-dons](http://alimentation.gouv.fr/bourse-aux-dons)
  - [www.les-ptits-fruits-solidaires.com](http://www.les-ptits-fruits-solidaires.com)
  - Fédération des Paniers de la Mer, [www.panierdelamer.fr](http://www.panierdelamer.fr) ; [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)
- ◆ Etudes sur le gaspillage alimentaire
  - Rapport de la FAO : Global food losses and food waste
  - Rapport du Sénat : Le défi alimentaire à horizon 2050, Partie I



## FICHE TRANSVERSE

## 15. CIRCUITS COURTS

## REPÈRES

- ◆ Face aux multiples défis posés par l'alimentation (voir Partie I), une nouvelle tendance émerge : les circuits courts, qui regroupent les ventes directes entre producteurs et consommateurs, ainsi que les ventes indirectes n'impliquant qu'un intermédiaire. Les bénéfices de ce modèle sont multiples et transverses : relocalisation des systèmes alimentaires et maintien d'une agriculture de proximité menacée par l'extension urbaine, amélioration de la qualité environnementale de la production (via le mode de commercialisés en circuit-court), sécurisation des débouchés des agriculteurs, etc.
- ◆ Ces retombées multiples justifient de soutenir une tendance qui prend de l'ampleur et n'est plus le seul apanage d'associations, de producteurs et de consommateurs mais également de l'Etat et des distributeurs, qui s'intéressent de près à ces nouveaux circuits.

## PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Faire connaître et valoriser des circuits courts existants pour les développer : création d'une charte d'engagement des producteurs locaux associée à un logo identifiable chez les commerçants, mobilisation des réseaux sociaux pour s'appuyer sur le caractère « communautaire » de ce type de consommation, etc.  
→ Acteurs : Réseau Rural Français, syndicats agricoles, acteurs des circuits courts existants, commerçants locaux, associations de consommateurs, etc.
- ◆ Contribuer à l'amélioration du bilan environnemental des circuits existants : réalisation de diagnostics carbone comparés entre circuits courts locaux et circuits de distribution classique, mutualisation des transports pour la distribution, création de centres de distribution collectifs (magasin ou plateforme), etc.  
→ Acteurs : mêmes acteurs + ADEME, instances intercommunales en charge des déchets (ex : SIVED)
- ◆ Contribuer au développement des débouchés : promouvoir les circuits courts auprès des distributeurs locaux, inciter les petits commerçants à réserver une part de leur étal à la production locale, etc.

→ Acteurs : mêmes acteurs + distributeurs locaux

**FOCUS SUR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE LOCAL PORTÉ PAR LES CIVAM D'AQUITAINE DEPUIS PLUS DE 15 ANS**

- ◆ Ce système vise à assurer une bonne coopération entre l'ensemble des partenaires locaux (agriculteurs, collectivités, consommateurs, groupements agricoles) pour accroître la part des productions locales dans l'alimentation. Sur le Pays du Grand Pau, cela se traduit par la mise en place d'un magasin collectif de produits fermiers, le développement de livraisons à domicile dans l'agglomération de Pau, la multiplication d' AMAP.

## RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - Sur internet : Paysans.net, www.laruchequiditoui.fr, www.drive-fermier.fr (Gironde)
  - Le Marché sur l'eau : système de paniers délivrés par voie fluviale (Paris)
  - Création d'un groupement d'achats par des consommateurs à Montredon-Labessonnié (Tarn) ; L'association Manger Bio ici et Maintenant
- ◆ Ressources sur les circuits courts
  - Annie Weidknnet, AMAP, Histoire et expériences, Editions Loubatieres, 2011
  - AFIP Bourgogne Franche Comté CFPPA de Montmorot, « Construire ensemble des circuits alimentaires de proximité : Guide à destination des élus et des animateurs de territoires », 2010



- ◆ Les filières durables apportent les mêmes bénéfices que les circuits courts, auxquels elles succèdent lorsqu'il y a plus d'un intermédiaire et/ou que l'approvisionnement n'est plus local. Elles substituent à une traditionnelle relation acheteurs / fournisseurs une relation partenariale entre entreprises et producteurs locaux qui impliquent la co-construction dans le temps d'un cahier des charges permettant de répondre aux exigences de chacun. Le besoin spécifique d'une entreprise (matières premières responsables) ou d'un producteur (valorisation d'une production traditionnelle) peut justifier la création d'une filière.
- ◆ Monter une filière est un travail de longue haleine, qui implique d'identifier les acteurs potentiels et d'accompagner le producteur dans l'évolution de sa production, que ce soit en termes de variétés produites, de transformation, etc.

### PISTES D'ACTION ET ACTEURS

- ◆ Encourager et soutenir les initiatives facilitant la création de la filière via la collecte d'informations sur les variétés, le territoire ou les acteurs : observatoire d'opportunités socio-économiques sur le territoire tels que les Fabriques à initiatives, annuaires sectoriels locaux tels que l'annuaire agroalimentaire de l'Ardèche, outil de recensement de produits traditionnels menacés comme l'Arche du Goût de Slow Food  
→ Acteurs : Réseau Rural Français, syndicats et associations agricoles, Régions, l'Avisé.
- ◆ Structurer les filières locales existantes en accompagnant les agriculteurs dans l'évolution de leur offre : réponse à un cahier des charges durable (cf. fiche n°6), aide à l'acquisition d'outils de transformation, etc.
- ◆ Contribuer à la création de labels tels que les AOC ou les STG, qui permettent de valoriser des spécificités locales (variétés, savoir-faire, etc.) et de développer la filière.  
→ Mêmes acteurs pour ces deux pistes : syndicats et associations agricoles, l'Adie, Isomir, programme Leader

#### FOCUS SUR L'ASSOCIATION LO SANABAO CRÉÉ EN 2005 PAR UN GROUPE D'AGRICULTEURS EN LIMOUSIN

- ◆ Elle a pour but de relancer la culture du chanvre, traditionnelle en Limousin, et de construire une filière locale et durable de valorisation des produits qui en sont issus. Le chanvre permet de varier les rotations agricoles et de fortifier les sols. Valorisé en matériaux isolants, il répond à une demande d'éco-matériaux du secteur du bâtiment et permet aux agriculteurs de l'association de diversifier leurs revenus.

### RESSOURCES

- ◆ Initiatives existantes et acteurs
  - Sur l'approvisionnement durable : Biocoop ; dans le secteur des cosmétiques, voir les exemples de Veja, Lush ou Couleur Chanvre.
  - Sur les outils de mise en relation entre producteurs et acheteurs : « La Fabrique à Initiatives » de l'Avisé et l'annuaire agroalimentaire de l'Ardèche : [www.ardeche-agroalimentaire.fr](http://www.ardeche-agroalimentaire.fr)
- ◆ Ressources sur les filières durables
  - Pour des informations par secteur, consulter le site de France Agrimer
  - Anne-Marie Bocquet et Claude Jameux, « Le rôle des partenariats distributeurs / producteurs dans le développement des filières agroalimentaires », Avril 2010, (Note de Recherche n°10-11 téléchargeable sur <http://www.irege.univ-savoie.fr>)

### 3. Bibliographie

- AFIP Bourgogne Franche Comté et CFPPA de Montmorot 2009, «Construire ensemble des circuits alimentaires de proximité : Guide à destination des élus et des animateurs de territoires », 24p
- Agreste Primeur 2011, "France métropolitaine - recensement agricole 2010, premières tendances", n°266, 4p
- Agrisud International 2010, "L'agroécologie en pratiques", p188
- Bailly G. 2011, "Rapport sur la situation et avenir du secteur de la viande bovine en France", Sénat, Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, 82p
- Bocquet A.-M. et Jameux C. 2010, « Le rôle des partenariats distributeurs / producteurs dans le développement des filières agroalimentaires », Note de Recherche n°10-11, 17p, Avril 2010, disponible à l'adresse [www.irege.univ-savoie](http://www.irege.univ-savoie)
- CELAVAR 2010, " L'espace test en agriculture", 7p, disponible à l'adresse [www.agricultures-alternatives.org](http://www.agricultures-alternatives.org)
- Centre d'étude et de prospective, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche 2010, "Les agriculteurs dans la société française", Analyse N° 14 - Avril 2010, 4p
- CGAAER, Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux 2010, « Création des maisons de l'alimentation », rapport établi par LEBRUN J.-P., 132p
- CGDD 2010, "Avantages environnementaux et économiques d'une relance des légumineuses en France", coll. "Le point sur", n°40, 4p
- CGDD 2011, "Consommation des ménages et environnement - Édition 2011", coll. "Repères", 52p
- CGDD 2011, "L'artificialisation des sols s'opère aux dépens des terres agricoles", coll. "Le point sur", n°75, 4p
- CGDD 2012, "Diversification des cultures dans l'agriculture française - état des lieux et dispositifs d'accompagnement", coll. "Etudes & documents", n°67, 24p
- CGDD 2012, "L'analyse spatiale des pressions agricoles : surplus d'azote et gaz à effet de serre", coll. "Le point sur", n°113, 4p
- CGEDD 2010, "Les « PSE » : des rémunérations pour les services environnementaux", cahier n°17, 10p
- Collin Y. 2012, "Rapport sur le défi alimentaire à horizon 2050", Sénat, Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, 607p
- De Vallavieille-Pope C. et al. 2006 "Les associations de variétés : accroître la biodiversité pour mieux maîtriser les maladies", Dossier de l'environnement de l'INRA n° 30, pp. 101-109

- Direction des politiques économique et internationale - DPEI - SOLAGRO, Couturier J.L., Pointereau P., Charru M., Chantre E. 2005, "Maîtrise de l'énergie et autonomie énergétique des exploitations agricoles françaises : état des lieux et perspectives d'actions pour les pouvoirs publics", 85p
- Direction générale de la prévention des risques, Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie 2011, "Le Grenelle de l'environnement – Pour une bonne gestion des déchets", 13p
- Ecoscience provence 2009, "Les circuits économiques courts : le rapprochement des Hommes à travers leur alimentation", 63p
- FAO 2011, "Global food losses and food waste", 38p
- FAO 2012, "L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012"
- Figuières C., Guyomard H., Rotillon G. 2007, « Une brève analyse économique, orthodoxe du concept de développement durable », Economie Rurale n° 300, p. 79-84.
- Fondation pour la Nature et l'Homme et FNCIVAM 2011, "Guide de la restauration collective responsable", 77p
- Griffon M. 2010, "Pour des agricultures écologiquement intensives", Editions de l'Aube, 143p
- Ministère de l'Agriculture 2009, "Population agricole", coll. "Graphagri", pp. 33-39
- Ministère de l'Agriculture et AgroParis Tech Engref - Blandin de Thé C., Erktan A., Vergobbin C. 2009 "La filière agricole au cœur des Villes en 2030", 60p
- Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 2011, "Pertes et gaspillages alimentaires - Marges de manœuvre et verrous au stade de la remise directe au consommateur (distribution et restauration) et en restauration collective", 35p
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire 2011, "L'agriculture française en 2010 Premiers résultats du recensement agricole", 24p
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire 2011, "Plan National pour l'Alimentation", 76p
- PNUE et Convention sur la diversité biologique 2008, "Biodiversité et Agriculture – Protéger la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire", 60p
- RAD 2011 "Adapter son système pâturant aux nouvelles données climatiques", Dossier n°1, 12p
- RAD et FNCIVAM 2012, "Gérer et valoriser son bocage", coll. "Pourquoi Comment", 6p
- Rogelj J. et al. 2011, "Emission pathways consistent with a 2°C global temperature limit", Nature Climate Change, Volume 1, Issue 8, pp. 413-418

- Sauv  L. et Naoufal N. 2009 "Une  ducation relative   l' co-alimentation. Stimuler l'innovation sociale et la solidarit  ", Economies et Solidarit s, vol. 40
- Seguin B. 2002 "Adaptation des syst mes de production agricole au changement climatique", Comptes Rendus Geosciences 335, pp. 569-575
- Terres en villes et Certu 2010, "Comment bien prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCOT", 31p
- Union Europ enne 2010, "Agriculture et territoires : porteurs de projets - l'Europe, c'est chez vous !", octobre 2010, 36p
- Vidal R. et Fleury A. 2010, "L'autosuffisance agricole des villes, une vaine utopie ?", Lavedesidees.fr, 4 juin 2010
- Weidknnet A. 2011, "AMAP, Histoire et exp riences", Editions Loubatieres, 192p

### Sites Internet consult s

<a href="http://www.abiodoc.com">www.abiodoc.com</a>	<a href="http://www.franceagrimer.fr">www.franceagrimer.fr</a>
<a href="http://www.actu-environnement.com">www.actu-environnement.com</a>	<a href="http://www.greenrush.net">www.greenrush.net</a>
<a href="http://www.ademe.fr">www.ademe.fr</a>	<a href="http://www.iea.org">www.iea.org</a>
<a href="http://www.adie.org">www.adie.org</a>	<a href="http://www.inpact.org">www.inpact.org</a>
<a href="http://www.afip.asso.fr">www.afip.asso.fr</a>	<a href="http://lagedefaire-lejournal.fr">lagedefaire-lejournal.fr</a>
<a href="http://www.agriculture.gouv.fr">www.agriculture.gouv.fr</a>	<a href="http://www.laruchequiditoui.fr">www.laruchequiditoui.fr</a>
<a href="http://www.agriculture-durable.org">www.agriculture-durable.org</a>	<a href="http://http://legerlocal.org">http://legerlocal.org</a>
<a href="http://www.alimentation.gouv.fr">www.alimentation.gouv.fr</a>	<a href="http://www.les-ptits-fruits-solidaires.com">www.les-ptits-fruits-solidaires.com</a>
<a href="http://www.amap-idf.org">www.amap-idf.org</a>	<a href="http://www.mescoursespourlaplanete.com">www.mescoursespourlaplanete.com</a>
<a href="http://www.amisdelaterre.org">www.amisdelaterre.org</a>	<a href="http://www.modulisomir.fr">www.modulisomir.fr</a>
<a href="http://www.ardeche-agroalimentaire.fr">www.ardeche-agroalimentaire.fr</a>	<a href="http://www.mrgoodfish.com">www.mrgoodfish.com</a>
<a href="http://www.avise.org">www.avise.org</a>	<a href="http://www.panierdelamer.fr">www.panierdelamer.fr</a>
<a href="http://www.chambres-agriculture.fr">www.chambres-agriculture.fr</a>	<a href="http://www.paysans.net">www.paysans.net</a>
<a href="http://www.civam.org">www.civam.org</a>	<a href="http://www.reduisonsnosdechets.fr">www.reduisonsnosdechets.fr</a>
<a href="http://www.crapaud.uqam.ca">www.crapaud.uqam.ca</a>	<a href="http://www.reseau-amap.org">www.reseau-amap.org</a>
<a href="http://www.drive-fermier.fr">www.drive-fermier.fr</a>	<a href="http://www.reseaucocagne.asso.fr">www.reseaucocagne.asso.fr</a>
<a href="http://www.ecomaires.com">www.ecomaires.com</a>	<a href="http://www.reseaurural.fr">www.reseaurural.fr</a>
<a href="http://www.essenregion.org">www.essenregion.org</a>	<a href="http://www.safer.fr">www.safer.fr</a>
<a href="http://www.experimentation-paen.fr">www.experimentation-paen.fr</a>	<a href="http://www.slowfood.fr">www.slowfood.fr</a>
<a href="http://www.farre.org">www.farre.org</a>	<a href="http://www.synabio.com">www.synabio.com</a>
<a href="http://www.fnab.org">www.fnab.org</a>	<a href="http://www.terredeliens.org">www.terredeliens.org</a>
<a href="http://www.fne.asso.fr">www.fne.asso.fr</a>	<a href="http://www.terrena.fr">www.terrena.fr</a>
<a href="http://www.fnsea.fr">www.fnsea.fr</a>	<a href="http://www.terresenvilles.org">www.terresenvilles.org</a>
<a href="http://www.fondation-louisbonduelle.org">www.fondation-louisbonduelle.org</a>	<a href="http://www.transitionfrance.fr">www.transitionfrance.fr</a>
<a href="http://www.fondation-nicolas-hulot.org">www.fondation-nicolas-hulot.org</a>	

## 4. Glossaire

### A

---

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

**Agrocarburant** : biocarburant. « Combustibles liquides d'origine agricole obtenus à partir de matières organiques végétales ou animales. Leur origine agricole leur vaut d'être de plus en plus dénommés « agrocarburant » aux dépens du terme « biocarburant » qui peut entraîner une confusion avec la filière biologique. » *Source : [www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com).*

**ANDES** : Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires.

**APLI** : Association des Producteurs de Lait Indépendants.

---

### B

---

**Bilan Carbone®** : outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre d'un produit ou d'une entité, devant tenir compte de l'ensemble de l'énergie.

**Biodiversité** : « diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques. Nous autres, humains appartenons à une espèce – Homo sapiens – qui constitue l'un des maillons de cette diversité biologique. Mais la biodiversité va au-delà de la variété du vivant ! Cette notion intègre les interactions qui existent entre les différents organismes précités, tout comme les interactions entre ces organismes et leurs milieux de vie. D'où sa complexité et sa richesse. » *Source : [Ministère du développement durable](#)*

---

### C

---

**Circuit Court** : désigne les ventes directes entre producteurs et consommateurs et les ventes indirectes n'impliquant qu'un intermédiaire.

**Compostage** : « Procédé biologique qui permet, sous l'action de bactéries aérobies (en présence d'oxygène), la dégradation accélérée de déchets organiques pour produire du compost. Les réactions de compostage dégagent de la chaleur qui [...] élimine les agents pathogènes contenus dans les déchets entrants. » *Source : [www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com).*

**Coût Carbone** : tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> nécessaires à la production d'un bien ou d'un service.

**CUMA** : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole.

**Cycle de vie** : le cycle de vie d'un produit prend en compte toutes les activités qui entrent en jeu dans la fabrication, l'utilisation, le transport et l'élimination de ce produit. Le cycle de vie est généralement illustré comme une série d'étapes, depuis la production (extraction et récolte des matières premières) jusqu'à l'évacuation finale (élimination ou valorisation), en passant par la fabrication, l'emballage, le transport, la consommation par les ménages et les industries et le recyclage ou élimination.

---

---

## E

*Épicerie Solidaire* : structure qui propose « en libre-service des produits de consommation courante à des personnes en situation de précarité, contre une participation financière de 10 à 30% du prix usuel. Le principe des épiceries solidaires est de lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistanat, de respecter la liberté des personnes et de promouvoir leur insertion durable.» *Source : ANDES.*

*Eutrophisation* : détérioration d'un écosystème aquatique par la prolifération de certains végétaux, en particulier des algues. La cause peut être le rejet d'origine anthropique de nitrates (engrais azotés par exemple), de phosphates (lessives par exemples) et de matières organiques. Les conséquences sont variables et nombreuses : prolifération des algues et de certains types de zooplancton, modification des caractéristiques physiques et chimiques de l'eau, disparition ou forte réduction du nombre d'animaux et de certains végétaux, réduction de la teneur en oxygène, etc.

---

## F

*Forsight britannique* : Programme dont le but est de proposer des visions du futur qui seront utilisées par les décideurs pour éclairer les politiques et stratégies gouvernementales, dans différents domaines scientifiques.

---

## I

*INPES* : Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé

*INRA* : Institut National de la Recherche Agronomique

---

## J

*Jardins partagés* : jardin de proximité créé à l'initiative d'habitants qui désirent se retrouver dans un lieu convivial pour jardiner.

---

## M

*Mesures agroenvironnementales (MAE)* : MAE recouvre toutes les mesures mises en place dans l'Union européenne dans le cadre de la politique agricole commune, en contrepartie de versements aux agriculteurs volontaires.

*Méthanisation* : traitement naturel des déchets organique qui conduit à une production combinée de gaz convertible en énergie (biogaz), provenant de la décomposition biologique des matières organiques dans un milieu en raréfaction d'air (sans oxygène) et d'un digestat (les déchets *digérés*.)

*MNHN* : Muséum national d'Histoire Naturelle.

---

## O

*OPL* : Organisation des Producteurs de Lait.

---

## P

*PAEN* : Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

*PICRI* : Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche. Initiés par le Conseil Régional d'Île-de-France, ces programmes PICRI visent à diversifier les sources potentielles d'innovations sociales en développant un travail commun entre organismes publics de recherche et associations à but non lucratif.

**PLU** : Plans Locaux d'Urbanisme : principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou éventuellement intercommunal.

**PNA** : Programme National pour l'Alimentation : basé sur le principe « Bien manger, c'est l'affaire de tous ». Dans cette logique, il s'agit d'un programme interministériel visant à garantir à tous une alimentation sûre, de qualité et respectueuse de l'environnement. Tous les acteurs de l'alimentation, de la fourche à la fourchette, se mobilisent pour relever ce défi social en mettant en place des actions concrètes.

**PNNS** : Programme national nutrition santé : structure de pilotage au niveau national ayant pour objectif de proposer des recommandations fiables et scientifiquement validées, pour aider la population et les professionnels du secteur à décrypter les informations parfois contradictoires que l'on entend sur la nutrition.

**PNAA** : Programme national d'aide alimentaire : mis en place par le Gouvernement français, il est alimenté à hauteur de 7 à 10 M€ par an, afin d'acheter des protéines animales (viandes et poissons), mais aussi des fruits et des légumes, aliments sous-consommés par les personnes les plus démunies.

**PRALIM** : Plan régional de l'alimentation : déclinaison régionale du PNA.

---

## R

---

**Résilience** : concept utilisé en écologie, la résilience est la capacité d'un milieu à résister aux perturbations. Appliquée à la ville, elle renvoie à leur autonomie alimentaire en cas de crise économique, énergétique et/ou environnementale

**Retraits agricoles** : dans le cadre d'un programme européen, surplus de productions agricoles retirés du marché pour ne pas faire s'effondrer les cours.

---

## S

---

**SCOT** : Schémas de COhérence Territoriale : document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

**Service écosystémique** : service rendu à l'homme par les écosystèmes naturels comme la pollinisation, la régulation du climat, la qualité des sols, etc.

**Services environnementaux** : dans les domaines de l'eau, de la séquestration du carbone et de la conservation de la biodiversité, services fournis par des collectivités, des individus ou des groupes sociaux qui disposent d'un droit d'usage foncier sur des ressources.

---

## V

---

**Vrac (en)** : désigne des marchandises qui ne sont pas emballées ou arrimées.

---

## Z

---

**ZAP** : Zones Agricoles Protégées.